



Uniwersytet
Wrocławski

**Wydział Filologiczny
Instytut Filologii Romańskiej**

Filologia francuska

PAKIET LICENCJACKI

Rok akademicki 2014/2015

SPIS TREŚCI

Informacje ogólne – zakres, forma i części składowe egzaminu	3
1. Sprawdzian z języka francuskiego	3
1.1. Część pisemna	3
Forma sprawdzianu oraz kryteria oceny	3
Test leksykalno-gramatyczny (2 godziny)	3
Streszczenie (1,5 godziny)	3
Przykłady zadań w części pisemnej	4
Przykład testu leksykalno-gramatycznego	4
Przykłady tekstów do streszczenia	10
1.2. Część ustna	12
Forma sprawdzianu i kryteria oceny	12
2. Sprawdzian z wybranego przedmiotu kierunkowego	13
2.1. Sprawdzian z gramatyki opisowej języka francuskiego	13
Forma sprawdzianu	13
Zakres sprawdzianu	13
Podstawowe wskazówki bibliograficzne	14
Przykłady zestawów zadań egzaminacyjnych	16
2.2. Sprawdzian z wiedzy o literaturze francuskiej	18
Forma sprawdzianu	18
Podstawowe wskazówki bibliograficzne	18
Zestawy zadań egzaminacyjnych	20
2.3. Sprawdzian z wiedzy o historii i kulturze Francji	40
Forma sprawdzianu	40
Podstawowe wskazówki bibliograficzne	40
Zestawy zadań egzaminacyjnych	42

Informacje ogólne – zakres, forma i części składowe egzaminu

Egzamin licencjacki obejmuje umiejętności i wiadomości z przedmiotów kierunkowych w zakresie wyznaczonym programem studiów pierwszego stopnia. Dotyczy to zarówno formy, jak tematyki zadań egzaminacyjnych.

Egzamin składa się z dwóch części:

1. Sprawdzian z języka francuskiego

1.1. Część pisemna

1.1.1. Test leksykalno-gramatyczny

1.1.2. Streszczenie

1.2. Część ustna, która odbywa się przy okazji sprawdzianu z wybranego przedmiotu kierunkowego (punkt 2).

2. Sprawdzian z wybranego przedmiotu kierunkowego (ustny, w języku francuskim)

2.1. Gramatyka opisowej języka francuskiego (z elementami językoznawstwa ogólnego, gramatyki kontrastywnej oraz gramatyki historycznej i historii języka francuskiego).

2.2. Wiedza o literaturze francuskiej.

2.3. Wiedza o historii i kulturze Francji

1. Sprawdzian z języka francuskiego

Sprawdzian z języka francuskiego składa się z części pisemnej i ustnej.

Łączna ocena biegłości językowej stanowi średnią ocen z obu tych części.

1.1. Część pisemna

Forma sprawdzianu oraz kryteria oceny

Część pisemna sprawdzianu z języka francuskiego obejmuje dwie części: test leksykalno-gramatyczny oraz streszczenie. Aby zaliczyć sprawdzian pisemny, należy uzyskać ocenę pozytywną z **każdej** z dwóch części.

Ocena z egzaminu pisemnego jest średnią wyliczaną z ocen z obu jego części składowych.

Egzamin poprawkowy obejmuje tylko tę część egzaminu pisemnego, za którą zdający nie otrzymał oceny pozytywnej.

Test leksykalno-gramatyczny (2 godziny)

Test składa się z zadań otwartych i zamkniętych, oceniających kompetencje leksykalną, gramatyczną, ortograficzną i tłumaczeniową na poziomie C1 według Europejskiego Systemu Opisu Kształcenia Językowego (ESOKJ).

Za każdą prawidłową odpowiedź kandydat uzyskuje 1 punkt. Warunkiem uzyskania oceny pozytywnej jest uzyskanie co najmniej 60% punktów.

Streszczenie (1,5 godziny)

Zadanie to zakłada streszczenie tekstu (prasowego lub literackiego) liczącego około 600-800 słów do ¼ jego długości oraz nadanie mu tytułu. Teksty mogą mieć charakter argumentacyjny, opisowy, narracyjny i informacyjny.

Warunkiem uzyskania oceny pozytywnej z tej części sprawdzianu jest uzyskanie co najmniej 50% punktów (czyli 10 punktów na 20 możliwych).

Oczekiwanym poziomem biegłości językowej kandydata jest poziom C1. Prace są sprawdzane według następujących kryteriów:

JĘZYK	1) Poprawność gramatyczna	4	3	2	1	0
	2) Poprawność i bogactwo słownictwa	4	3	2	1	0
	3) Ortografia i interpunkcja	2	1	0		
TREŚĆ	4) Umiejętność odnalezienia w tekście i przekazania podstawowych treści	3	2	1	0	
	5) Streszczenie tekstu własnymi słowami	3	2	1	0	
	6) Spójność streszczenia	3	2	1	0	
	7) Adekwatność nadanego tytułu do treści	1	0			
	8) Punkty karne (brak liczby słów lub liczba błędnie podana, streszczenie zbyt długie lub zbyt krótkie w stosunku do liczby słów zawartej w poleceniu)	0	- 1	- 2		

Przykłady zadań w części pisemnej

Przykład testu leksykalno-gramatycznego

Do wszystkich zadań dołączone są polecenia w języku francuskim.

Test należy wypełniać wyłącznie długopisem lub piórem w kolorze czarnym lub niebieskim.

Należy rozpocząć od zakodowania testu zgodnie z instrukcją egzaminatora.

I. PARTIE GRAMMATICALE

I. Mettez les infinitifs entre parenthèses à la forme qui convient [15 pts].

Il **eut** la chance de trouver une nounou parfaite, Alma Perez, une femme brune d'un certain âge, affectueuse, très intelligente selon Michel (qui */remarquer/* dès la première rencontre le gracieux dessin de ses yeux fendus en amande). Son mari, gendarme dans une petite ville du Midi, la */quitter/* jadis pour une autre femme. Ils */ne pas avoir/* d'enfants. Elle */ne plus entendre/*..... parler de lui, il ne lui jamais */faire signe/*..... (si bien qu'ils */être/*..... toujours mariés officiellement). Il */disparaître/*

Alma, soumise et fataliste, */accepter/* ce coup du sort. Et elle */ne pas chercher/* à nouer un lien avec d'autres hommes, malgré quelques sollicitations.

Elle **quitta** sa place précédente dans un hôtel de Boulogne et */venir/*..... s'installer chez les Nomen. La douleur */continuer/*..... d'étouffer Michel, mais la vie */redevenir/*..... peu à peu vivable. Et c'*/être/*..... une joie unique de chaque jour de voir grandir et changer la petite Clara [...].

Il */être/*..... fasciné par les teintes changeantes de ses yeux et de ses cheveux.

Deux semaines après la mort de Lucie, il */reprendre/*..... ses cours à Garches.

D'après René Beletto, *Hors la loi*.

II. Indiquez le temps et le mode des formes verbales ci-dessous. Donnez leur infinitif [5 pts].

1. Il craignait qu'il ne fût venu pendant son absence.
2. Il s'étonna que je ne l'eusse pas appelé plus tôt.
3. Ne vaudrait-il pas mieux que nous devinssions frères ?
4. A peine eut-il clos le débat que la salle se vida.

	TEMPS ET MODE	INFINITIF
ne fût venu		
ne l'eusse pas appelé		
vaudrait		
devinssions		
eut-il clos		

III. Complétez les phrases avec les prépositions et/ou articles qui conviennent (un mot par espace) [10 points].

1. C'était un jeune homme cheveux blonds.
2. A sa gauche, elle a entendu léger bruit.
3. Malgré sa maladie, joie de vivre ne la quitte pas.
4. Elle se taisait, pâle chagrin.
5. Sur le ciel, nuages passaient.
6. Le médecin lui a conseillé prendre quelques jours de congé.
7. Je manque patience.
8. Mon but est vous aider.
9. Je n'ai pas temps de rédiger cette présentation.
10. beaux yeux bleus étaient très grands.

IV. Récrivez les phrases en remplaçant les mots soulignés par des pronoms [5 pts].

1. Ils se sont adressés à Monsieur Dupuis.
2. Pierre nous a offert deux cadeaux.
3. Rendez-moi mes affaires!
4. Avez-vous entendu votre voisine chanter?
5. Demande quelques conseils à ton père !

V. Complétez ces phrases complexes par des pronoms éventuellement accompagnés de prépositions [5 pts].

1. Il fait toujours il a envie.
2. C'est un ami je peux toujours compter.
3. Dis-moi tu en penses.
4. L'enseignement, c'est le métier je m'épanouis.
5. Je ne sais pas l'intéresse.

VI. Complétez le texte avec les mots suivants : *lorsque, donc, car, initialement, néanmoins, au terme de, à compter de, par contre, puisque, alors que* [10 points].

LE PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT

Le plan d'épargne logement vous permet une phase d'épargne rémunérée, d'obtenir un prêt immobilier à taux réduit., ce type de placement a été créé pour permettre d'acquérir un bien immobilier. Mais, de par la fiscalité et le taux de rémunération, ce produit constituait une opportunité de

placement. Ceci est à l'imparfait est intervenue une modification dans le traitement fiscal de ce type de placement. En effet, l'exonération fiscale des intérêts, 2006, est remise en cause pour les plans de plus de 10 et 12 ans., les rendements restent supérieurs à ceux des autres placements sans risques et de l'épargne réglementée.

Toute personne physique peut ouvrir un plan d'épargne logement auprès de sa banque, les mineurs comme les adultes., il est impossible de détenir plus d'un PEL par personne. Une même famille peut avoir plusieurs plans il n'existe aucune restriction au nombre de détenteurs au sein d'un même foyer fiscal.

Il existe une exception à ce principe : en cas de succession, l'héritier reçoit un PEL il était déjà lui-même titulaire d'un plan de ce type, la loi lui permet d'être titulaire des deux à la fois.

VII. Choisissez la bonne réponse parmi les quatre propositions [5 pts].

- Ces histoires, je les ai _____ raconter mille fois déjà.
a) entendu b) entendue c) entendues d) entendus
- C'est une faveur qu'il a _____ qu'on lui accorderait.
a) espérées b) espérés c) espérée d) espéré
- Ils se sont _____ dans la forêt.
a) perdue b) perdues c) perdus d) perdu
- J'aime bien la décoration de ton salon, elle lui a _____ plus de classe.
a) donné b) donnée c) donnés d) données
- Les employés que j'ai _____ entrer dans notre entreprise sont les plus efficaces.
a) faits b) fait c) faites d) faite

VIII. Combinez les propositions ci-dessous en une phrase complexe exprimant l'un des rapports indiqués: but, temps, condition, concession, cause. Si besoin est, modifiez la phrase. [5 pts]

*Exemple : Un camion a bloqué la route ; aucune voiture ne pouvait passer. (conséquence)
Un camion a bloqué la route de façon qu'aucune voiture ne pouvait passer.*

- Marie était malade ; elle est allée au cinéma. (concession)
- Chris a peur que l'examen soit trop difficile ; il prépare des antisèches. (cause)
- Mon père regardait la télé ; ma mère préparait le dîner. (temps)
- J'irai aux Etats-Unis rendre visite à mon oncle Ben ; je dois obtenir un visa. (condition)
- Paul louche ; tous les enfants se moquent de lui. (cause)

IX. Transposez les phrases suivantes du discours direct au discours indirect [10 points].

- Il m'a prévenu : « Le mois prochain, je ne gagnerai pas beaucoup d'argent. » [1,5]
Il m'a prévenu
- Je lui ai rappelé : « N'oubliez pas d'apporter vos photos demain. » [1,5]
Je lui ai rappelé
- Elle m'a demandé : « Pourquoi ne prends-tu pas la décision ce matin ? » [1,5]
Elle m'a demandé
- La semaine dernière vous m'avez dit : « Hier, tu es restée en ville très tard. » [1,5]
La semaine dernière vous m'avez dit

5. Elle m'a expliqué : « Il faut que je m'en aille l'année prochaine. » [2]

Elle m'a expliqué

6. Je te demandais : « Que veux-tu ? » [1]

Je te demandais

7. Il a annoncé : « Je serai là dans deux heures. » [1]

Il a annoncé

X. Il y a 5 fautes d'orthographe dans le texte suivant. Trouvez les mots qui les contiennent et encerclez ces mots. Ensuite, en bas du texte, écrivez-les correctement. Soyez attentifs, un point négatif est prévu à chaque fois que vous indiquez un mot dont l'orthographe est correcte. [5 pts]

SACHONS RECONNAITRE UNE FEMME D'UN HOMME

La femme n'est pas l'égale de l'homme, sinon elle courrait le cent mètres en dix secondes deux dixièmes, ou dix secondes trois dixièmes à la rigueur.

Mais alors, direz-vous, comment reconnaître un homme d'une femme, en dehors d'une piste de course à pieds ? (...)

Généralement, dans nos régions, et même en Seine-et-Marne, l'homme est plus grand que la femme. C'est une anomalie de la nature dans la mesure où, toute sa vie, la femme a besoin de s'appuyer sur l'homme. A-t-on jamais vu un vieillard ou un infirme s'appuyer sur une canne plus grande que lui ? Il y a comme ça des jours où on se demande si Dieu ne boîtit pas. (...)

(P. Desproges, *Manuel de savoir-vivre à l'usage des rustres et des malpolis*, Seuil, Paris 1981)

1....., 2....., 3....., 4....., 5.....

II. PARTIE LEXICALE

Lisez le texte et faites les activités qui suivent.

1 Je l'ai rencontré la dernière fois à Agios Petros. Il ne fumait plus, mais il continuait à boire. Il
2 m'a raconté qu'il avait fait une mauvaise chute dans un fossé une nuit où il était ivre et qu'il n'avait eu
3 la vie sauve que grâce aux aboiements incessants de son chien. Celui-ci nous a rejoints pendant notre
4 conversation, c'est un animal au poil marron éclairé par quelques taches blanches. Dzannis était
5 comme toujours d'excellente humeur, il parlait cependant des gens de son village avec rancœur. La
6 plupart avaient abusé de son zèle professionnel et de sa générosité. Il lui était plus agréable de donner
7 que de recevoir. Il incarnait une époque révolue.

8 Il est mort au printemps dernier. Je n'ai pas assisté à son enterrement, j'ai pu suivre toutefois
9 la messe qui a été célébrée à sa mémoire le dimanche 4 juillet dans l'église catholique de Cardiani.
10 C'était le lendemain du vernissage de mon exposition et le jour de la finale de la coupe d'Europe. Tout
11 le village était présent. « Il était plus apprécié qu'il ne le croyait », ai-je pensé. J'ai aperçu ses trois
12 filles avec leurs enfants et son frère Stamatis qui s'occupait jadis de mon jardin. L'assistance chantait
13 continuellement, ce qui donnait un air de fête à la cérémonie. Une voix de femme se distinguait entre
14 toutes, sans être plus forte que les autres, mais parce qu'elle était plus belle. Je l'entendais aussi bien
15 que si elle avait résonné dans un profond silence. J'ai eu du mal à identifier la femme qui chantait
16 ainsi: elle était toute petite et avait un visage très peu séduisant.

17 Un faisceau lumineux traversait la nef dans le sens de la largeur. Il entrait par une fenêtre
18 arquée et projetait son dessin sur le mur opposé, à côté d'une autre fenêtre tournée vers l'est qui
19 laissait entrevoir le déclin du jour. La première avait l'éclat du soleil, tandis que l'autre annonçait déjà
20 le soir.

Vassilis Alexakis, *Je t'oublierai tous les jours*, Stock, Paris 2005, pp. 166-167.

XI. En respectant le contexte, trouvez des synonymes aux termes suivants. Indiquez également l'article indéfini pour les substantifs [5 pts].*Exemple : une conversation (l.4) → une discussion*

- a) rancœur (l.6) →
- b) générosité (l.7) →
- c) incarner (l.8) →
- d) révolue (l.8) →
- e) enterrement (l.9) →

XII. En respectant le sens du texte, trouvez un verbe (ou une locution verbale) plus précis(e) pouvant remplacer les verbes passe-partout soulignés [5 pts].*Exemple : «Dzannis était comme toujours d'excellente humeur » (l. 5) → être (d'excellente humeur)= rayonner*

- a) « Il n'avait eu la vie sauve que... » (l.3) →
- b) « La première avait l'éclat du soleil » (l.21) →
- c) « C'était le lendemain » (l.11) →
- d) « il avait fait une mauvaise chute » (l.2) →
- e) « J'ai pu suivre » (l.9) →

XIII. Trouvez dans le texte un mot du registre courant équivalent à chacun des mots du registre familier indiqués [5 pts].*Exemple tronche → tête*

- a) picoler →
- b) bourré →
- c) expo →
- d) meuf →
- e) bled →

XIV. En respectant le contexte, trouvez un antonyme aux mots suivants [5 pts].*Exemple : première (l.1) - dernière*

- a) ivre (l.2) -
- b) déclin (l.21) -
- c) éclairé (l.4) -
- d) forte (l.15) -
- e) profond (l.17) -

XV. Relevez dans le texte 5 mots ou groupes de mots appartenant aux champs lexicaux indiqués [10 pts].*Exemple : le regard - vis, scruter, champ de vision, détourne le regard, lâcher des yeux*

1. l'ouïe/le son - a)....., b)....., c).....,
d)....., e).....
2. le temps - a)....., b)....., c).....,
d)....., e).....

XVI. Formez des noms à partir des verbes donnés [5 pts].

Exemple : un reflet → refléter

- a) identifier (l.17) →
- b) fumer (l.1) →
- c) chanter (l.14) →
- d) projeter (l.20) →
- e) croire (l.13) →

XVII. Ajoutez un préfixe et un suffixe à chacun des mots suivants afin de former un nouveau mot [5 pts]. Exemple :nom..... - SURnommER

- a) mort (l.9) -mort.....
- b) profond (l.17) -profond.....
- c) visage (l.18) -visage.....
- d) chute (l.2) -chute.....
- e) coupe (l.12) -coupe.....

XVIII. En faisant appel à vos connaissances, trouvez 5 hyponymes aux substantifs indiqués [10 pts].

Exemple : Sentiment → peur, colère, joie, haine, amour

- 1. bâtiment → a)....., b)....., c)....., d)....., e).....
- 2. évènement → a)....., b)....., c)....., d)....., e).....

XIX. En faisant appel à vos connaissances, trouvez deux synonymes de sens différents aux mots polysémiques suivants (ces deux synonymes peuvent être de nature différente) [10 pts].

Exemple : présent (l.12) → a) actuel (adjectif), b) cadeau (nom)

- 1) chute (l.2) a) b)
- 2) suivre (l.9) a) b)
- 3) assistance (l.14) a) b)
- 4) entendre (l.16) a) b)
- 5) projeter (l.20) a) b)

XX. En faisant appel à vos connaissances, trouvez un homophone pour chacun des mots donnés [5 pts].

Exemple : moi → mois

- a) fois (l.1) -
- b) dans (l.2) -
- c) vie (l.3) -
- d) voix (l.15) -
- e) vers (l.21) -

III. TŁUMACZENIE

XXI. Complétez les traductions en français [5 pts]

1. Piotr pracuje w elektrowni atomowej.
Pierre travaille dans
2. Co tydzień ogłaszał felieton w gazecie «Le Monde».
Chaque semaine, il publiait dans « Le Monde ».
3. Związek zawodowy zorganizował demonstrację.
..... a organisé une manifestation.
4. To będzie kosztować bająnskie sumy.
Cela va coûter
5. Ledwie wiązę koniec z końcem.
J'ai du mal à

XXII. Traduisez en polonais [5 pts].

1. Il a fait une bonne affaire.
2. C'est un ouvrage de la collection «Que sais-je?».
3. Le tableau que vous voyez ici est ma toute dernière acquisition.
4. Il était parti en France pendant cinq ans.
5. Je l'ai vue passer.

Przykłady tekstów do streszczenia

Tekst 1

- Résumez le texte suivant à 175 mots (tolérance : 150 – 190).
- Indiquez le nombre de mots que vous avez utilisés.
- Donnez un titre à votre résumé.

Angleterre, Qatar ou encore en Chine, plus rien n'arrête les jeunes Français en quête d'une meilleure vie professionnelle. Chômage, surqualification, conditions de travail médiocres, la France est loin d'être l'eldorado qu'elle fut jadis en matière de travail et la crise n'aide pas. Les suppressions de postes et les licenciements contraignent de jeunes diplômés à voguer vers de nouveaux horizons. Selon le registre mondial des Français établis hors de France, ils seraient plus de 1,3 million à partir. Les estimations fournies par les postes consulaires portent, elles, ce chiffre à environ 2,2 millions d'expatriés. On trouve divers cas de figure: certains y vont pour leurs études, d'autres y trouvent de belles opportunités de carrières et bon nombre d'entre eux y vont à l'aventure. Tous sont certains d'avoir plus de chances de trouver un emploi, en plus de l'enrichissement culturel et surtout le perfectionnement ou apprentissage d'une langue étrangère.

Ce fut le cas de Mirvet. Titulaire d'un bac+5 en chimie, elle a accompli quelques stages en France, mais a décidé de finir ses études à Glasgow. Elle maîtrise cinq langues et comme bon nombre de chercheurs en France, elle a décidé de s'expatrier. Dans son secteur, les salaires français sont médiocres, comparés aux salaires Nord-Américains mais aussi du Nord de l'Europe. De plus, les grandes universités américaines et certaines universités européennes sont plus capables d'offrir de bonnes conditions de travail, au-delà du salaire. Beaucoup proposent un «package», c'est-à-dire, indépendamment du salaire, une surface de travail et de l'argent pour s'installer professionnellement et recruter du personnel. En France, peu de structures ont cette capacité.

Selon une étude de la MFE, les français établis à l'étranger perçoivent des salaires relativement élevés: 60,4% des expatriés interrogés déclarent gagner plus de 30 000 euros nets par an et 26,3% plus de 60 000 euros. Comparé au 3,3 millions de smicards en France, cela donne des envies d'évasion. L'évasion est ce qui a motivé Farid. Avec son bac +2, il accumulait les petits boulots précaires et a fini par penser qu'il n'avait plus sa place en France. Il a décidé de partir pour le Qatar. Avec sa double nationalité et sa connaissance de l'arabe, c'était beaucoup plus facile. Une fois revenu en France, il a postulé dans quelques agences de marketing françaises et il n'a eu que des réponses favorables. Incroyable!

Mais le pays qui résiste à l'envahissante crise reste celui qui reçoit le plus de ressortissants français. En effet, la Chine ne cesse d'attirer les foules, et tous les reportages sur ses produits de mauvaise qualité n'y changeront rien. La croissance économique est la seule chose qui compte. On estime qu'une centaine de jeunes français débarquent chaque mois à Shanghai dans l'espoir de trouver un emploi, continuer leurs études ou encore créer une entreprise. Les conditions sont tout de mêmes moins faciles, surtout pour trouver un logement. «Trouver un logement de qualité avec une bonne connexion internet n'a pas été très évident, j'ai visité pas mal d'appartements avant de trouver le bon. J'ai ensuite commencé les cours, ce qui a été un véritable plaisir même si le rythme est assez difficile: quasiment jamais de vacances et parfois cours le dimanche. Mais ils sont d'une grande qualité. Je suis dans une faculté chinoise où différentes nationalités sont réunies, c'est incroyablement enrichissant de côtoyer autant de personnes différentes et je ne regrette pas d'avoir choisi la Chine pour mes études», confie Marie, étudiante à l'université du Wuhan.

Outre l'envie de voyager et de découvrir d'autres cultures, certains français considèrent que les conditions de vie en France les poussent vers la porte de sortie. Toujours selon l'étude de la MFE, le niveau de chômage élevé et surtout la difficulté de trouver un emploi pour les personnes diplômées sont les principales raisons poussant les français à s'expatrier, ajoutons à ça «la bureaucratie envahissante et les impositions trop lourdes» et voilà la recette magique pour faire fuir les jeunes cerveaux...

Tekst 2

- Résumez le texte suivant à 180 mots (tolérance: 165 à 195).
- Donnez un titre à votre résumé.
- Indiquez le nombre de mots que vous avez utilisés.

En 2009, entre 1 et 2 % des naissances en France se font à domicile. Ce choix, qui n'est plus l'apanage des hippies ou de mystiques, est celui de parents qui souhaitent un accouchement plus humain, plus respectueux, hors d'un système trop technique et médicalisé. L'Association nationale des sages femmes libérales insiste sur la diversité des familles désireuses d'accoucher à domicile. Ce sont toutes les catégories socioprofessionnelles qui sont concernées, unies par ce refus d'accoucher dans des conditions classiques. Pour Caroline, maman de Mathis, 2 ans: "Mettre mon enfant au monde dans les conditions hypermédicalisées et froides que proposent les maternités classiques m'était intolérable. J'ai choisi l'accouchement à domicile, et une sage femme a accepté de me suivre. Il y avait une réelle harmonie entre le papa, la sage-femme, mon bébé et moi."

De nombreuses femmes déclarent ainsi se sentir plus proches de leurs enfants, plus sereines, mais aussi paradoxalement plus en sécurité! Ce sont souvent des femmes traumatisées par un premier accouchement, ou craignant l'accouchement en maternité: "Mon premier accouchement, sous péridurale, a été un véritable cauchemar. J'avais le sentiment d'être un animal à l'abattoir, sans aucune attention de la part du personnel médical", raconte Carine, qui a choisi l'accouchement à domicile (AAD) pour son deuxième enfant. Une naissance "sans violence" donnerait davantage au nourrisson l'envie d'exister. Il offrirait également un meilleur confort à la maman, qui peut choisir sa position.

L'argument principal en faveur de l'ADD reste cependant l'hypermédicalisation de la grossesse, et ce, même quand elle n'est pas pathologique. Episiotomies, césariennes et péridurales se pratiqueraient plus souvent que nécessaire, et paradoxalement, peuvent être à l'origine de complications.

D'autre part, c'est grâce à la médicalisation des naissances que le taux de mortalité des femmes en couches et des nourrissons a baissé dans les pays riches. L'accouchement en maternité garantit davantage de

sécurité qu'une naissance à la maison: "L'accouchement à domicile est totalement irresponsable. Non seulement la mère prend des risques pour sa santé, mais surtout elle met celle de son enfant en danger. Les urgences voient souvent arriver des cas extrêmes suites à des AAD", s'indigne Maryse, sage femme en maternité. "Une surveillance continue de la mère et du fœtus est essentielle car de graves complications durant l'accouchement peuvent survenir, même dans le cas de grossesses à bas risques. Dans certains cas, la présence d'un médecin et une intervention d'urgence peuvent sauver la vie de la mère ou du nouveau-né, et réduire la probabilité d'un résultat défavorable."

Anne, 36 ans, a échappé à la mort en accouchant à l'hôpital: "Je voulais accoucher à domicile, mon mari a refusé. Il a préféré la maternité de l'hôpital. Je lui en serai éternellement reconnaissante. Si nous avons opté pour l'accouchement à domicile, ma fille et moi ne serions plus de ce monde". Hémorragies, asphyxie du nourrisson et autres complications sont des réalités ingérables hors d'une structure hospitalière.

Ainsi, malgré l'aspect trop technique, impersonnel, de l'accouchement en maternité, le corps médical préconise la prudence. D'un point de vue pratique, toutes les femmes ne sont pas autorisées à accoucher à domicile. Uniquement les grossesses sans complications pourront aboutir à un AAD. En outre, par crainte de poursuites juridiques pouvant émaner du corps hospitalier comme des patients, le nombre de sages-femmes libérales est très peu élevé: à peine une soixantaine. Il serait inférieur au nombre de familles candidates. Toutes les demandes ne sont donc pas satisfaites.

Quant au coût, il est variable. On peut dire qu'un accouchement est plus onéreux à la maison qu'à l'hôpital, mais le prix reste accessible. Certaines sages-femmes ne demandent que le tarif conventionné (environ 650 euros), tandis que d'autres optent pour un forfait pouvant être de 1000 ou 1500 euros. Il faut vérifier en tous les cas qu'il comprend les modalités de transfert à l'hôpital en cas de danger. Les sept consultations prénatales, les séances de préparation à l'accouchement, les suivis de couches sont remboursées intégralement par la Sécurité sociale, mais les consultations supplémentaires ou les visites à domiciles sont à la charge de la mère.

1.2. Część ustna

Forma sprawdzianu i kryteria oceny

Część ustna sprawdzianu z języka francuskiego jest połączona ze sprawdzianem z wybranego przedmiotu kierunkowego (patrz punkt 2 poniżej).

Biegłość w mówieniu jest oceniana pod następującymi względami i w następujących proporcjach:

- | | |
|--|--------|
| – poprawność fonetyczna | – 10 % |
| – zasób i precyzja słownictwa | – 20 % |
| – poprawność składniowa | – 30 % |
| – układ wypowiedzi | – 30 % |
| – umiejętność nawiązania dialogu z egzaminatorem | – 10 % |

2. Sprawdzian z wybranego przedmiotu kierunkowego

Sprawdzian z wybranego przedmiotu kierunkowego jest ustny i odbywa się w języku francuskim. Zdający mają możliwość wyboru jednego z następujących przedmiotów:

- 2.1. Gramatyka opisowa języka francuskiego (z elementami językoznawstwa ogólnego, gramatyki kontrastywnej oraz gramatyki historycznej i historii języka francuskiego do wyboru).
- 2.2. Wiedza o literaturze francuskiej.
- 2.3. Wiedza o historii i kulturze Francji.

2.1. Sprawdzian z gramatyki opisowej języka francuskiego

Forma sprawdzianu

Zdający losuje dwa zestawy pytań, z których pierwszy dotyczy przedmiotu obowiązkowego, to jest gramatyki opisowej języka francuskiego, a drugi przedmiotu do wyboru spośród:

- a) językoznawstwa ogólnego,
- b) gramatyki kontrastywnej,
- c) gramatyki historycznej i historii języka francuskiego.

Zdający wskazuje komisji egzaminacyjnej przedmiot do wyboru przed przystąpieniem do losowania pytań. Zestaw pytań dotyczący przedmiotu obowiązkowego, tj. gramatyki opisowej zawiera dwa pytania, a zdający wybiera **jedno** z nich. Podobnie zestaw dotyczący przedmiotu do wyboru zawiera dwa pytania, a zdający wybiera **jedno** z nich.

Zakres sprawdzianu

Sprawdzian z gramatyki opisowej zakłada znajomość podstawowych zagadnień opisu języka francuskiego oraz – do wyboru – wybranych zagadnień językoznawstwa ogólnego, gramatyki kontrastywnej lub gramatyki historycznej i historii języka francuskiego. Zagadnienia te wyszczególniono w podanym niżej zakresie sprawdzianu.

1. PRZEDMIOT OBOWIĄZKOWY: Gramatyka opisowa języka francuskiego

- a) Grammaire: objet de recherche et composantes de la description grammaticale (phonétique, phonologie, morphologie, lexicologie, syntaxe, sémantique, pragmatique).
- b) Phonétique; classement et caractérisation des sons français; éléments prosodiques et leurs fonctions.
- c) Morphème et mot ; morphème lexical, morphème grammatical ; procédés de formation des mots et d'enrichissement du lexique (par exemple dérivation, composition, abréviation, siglaison, emprunts).
- d) Parties du discours: critères sémantique, morphologique et syntaxique dans la description et dans la classification des parties du discours.
- e) Phrase: définitions, types et formes de la phrase (types: déclaratif, interrogatif, impératif; formes: négative, emphatique, passive, impersonnelle); concept de fonction grammaticale, nature et fonctions des constituants de la phrase.
- f) Phrase complexe: coordination, juxtaposition, subordination (enchâssement), classements et caractérisation des phrases subordonnées.

2. PRZEDMIOTY DO WYBORU:

2.1. Językoznawstwo ogólne

- a) Pensée linguistique de Saussure, Martinet et Chomsky.
- b) École linguistique de Prague.
- c) Schémas de communication verbale et fonctions du langage (Bühler, Jakobson).
- d) Champs sémantiques et analyse sémique.
- e) Relations lexicales.
- f) Problématique de l'énonciation (Benveniste).
- g) Pragmatique anglo-américaine (Austin, Searle, Grice).

2.2. Gramatyka kontrastywna

- a) Différences d'articulation des sons en français et en polonais.
- b) Catégories du genre et du nombre en français et en polonais.
- c) La dénomination en français et en polonais.
- d) Le système verbal en français et en polonais.
- e) Catégories de l'aspect en français et en polonais.
- f) Ordre des mots dans la phrase en français et en polonais.
- g) Principales différences de règles de ponctuation en français et en polonais.

2.3. Gramatyka historyczna i historia języka francuskiego

- a) Evolution des sons depuis le latin classique jusqu'au moyen français.
- b) Influences celtiques et germaniques sur le français.
- c) Une brève caractéristique des périodes de l'évolution de la langue française.
- d) Esquisse d'évolution des systèmes lexical, morphologique et syntaxique du français.
- e) Grammaires et dictionnaires français aux XVIe-XVIIIe siècles.
- f) Les premiers monuments de la langue française.

Podstawowe wskazówki bibliograficzne

- ARRIVE M., F. GADET, M. GALMICHE, *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris, 1986.
- BAYLON CH., P. FABRE, *Initiation à la linguistique*, Nathan, Paris, 1997.
- BOGACKI K., *Anthologie de l'ancien français*, Leksem, Łask, 2003.
- BOGACKI K., T. GIERMAK-ZIELINSKA, *Introduction à l'histoire de la langue française*, Publications de l'Institut de Philologie Romane, Université de Varsovie, Varsovie, 1992.
- DĄMBSKA-PROKOP U., *Nowa gramatyka języka francuskiego*, Wydawnictwo Viridis, Kraków, 1992.
- DĄMBSKA-PROKOP U., « C'est... qui, c'est...que et la traduction », in: *Munus Amicitiae. Studia Linguistica in honorem W. Mańczak*, Wyd. UJ, Kraków, 1995, p. 39-45.
- GNIADK S., *Grammaire contrastive franco-polonaise*, PWN, Warszawa, 1979.

- GREVISSE M., GOOSSE A., *Le bon usage*, Paris, Duculot, 1993 (ou postérieurs).
- GRZEGORCZYKOWA R., *Wstęp do językoznawstwa*, PWN, Warszawa, 2007.
- GRZEGORCZYKOWA R., *Wykłady z polskiej składni*, PWN, Warszawa, 2008.
- IZERT M., E. PACHOCIŃSKA, *Wstęp do językoznawstwa ogólnego*, Publikacje Instytutu Romanistyki, Warszawa, 1998.
- JADACKA H., *Kultura języka polskiego. Fleksja, słowotwórstwo, składnia*, PWN, Warszawa, 2005
- KALKOWSKA A., « Dyslokacja w zdaniu francuskim – problem teoretyczny i translatorski », *in: Między oryginałem a przekładem 1*, Universitas, Kraków, 1995, p. 87-94.
- KARP A., « Cechy dystynktywne systemów fonologicznych języka francuskiego i polskiego », *Studia Linguistica IV*, 1978, p. 53-60.
- KARPOWICZ T., *Kultura języka polskiego. Wymowa, ortografia, interpunkcja*, PWN, Warszawa, 2009.
- KWAPISZ-OSADNIK K., *Podstawowe wiadomości z gramatyki polskiej i francuskiej. Szkic porównawczy*, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, Katowice, 2007.
- ŁUCZYŃSKI E., J. MAĆKIEWICZ, *Językoznawstwo ogólne. Wybrane zagadnienia*, Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego, Gdańsk, 2006.
- MISIAK M., « De l'incohérence de la ponctuation dans la traduction polonaise de Belle du Seigneur d'Albert Cohen », *Romanica Cracoviensia*, 2003/3.
- MOESCHLER J., A. AUCHLIN, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Armand Colin, Paris, 1997.
- NOWOTNA M., « L'article français et ses éventuelles manifestations (concrétisation ou matérialisations lexématiques) en polonais. Analyse discursive », *in: Les contacts linguistiques franco-polonais*, Travaux & Recherches, Diffusion Presses Universitaires de Lille, Lille, 1995, p. 117-131.
- POLAŃSKI K. (red.), *Encyklopedia językoznawstwa ogólnego*, Ossolineum, Wrocław, 1999.
- RIEGEL M., J.-Ch. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris, 1994.
- SKIBIŃSKA E., « La voix passive en français et en polonais - formes et moyens de traduction », *Romanica Wratislaviensia XVI*, Wrocław, 1981, p. 171-188.
- SYPNICKI J., G. VETULANI, « Sur l'aspect en français et en polonais », *Studia Romanica Posnaniensia*, UAM, Poznań, 1996, p.115-122.
- SYPNICKI J., *Histoire interne et externe de la langue française*, Wyd. UAM, Poznań, 1977.
- TOMASZKIEWICZ T., « Sur le diminutif en polonais et en français », *Studia Romanica Posnaniensia*, UAM, vol. 17, Poznań, 1993, p. 207-214.
- URBAŃCZYK S. (red.), *Encyklopedia języka polskiego*, Zakład Narodowy im. Ossolińskich, Wrocław, 1992 (lub wyd. późniejsze).
- WALTER H., *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris, 1988.
- ZEMMOUR D., *Initiation à la linguistique*, Ellipses, Paris, 2004.

Przykłady pytań egzaminacyjnych

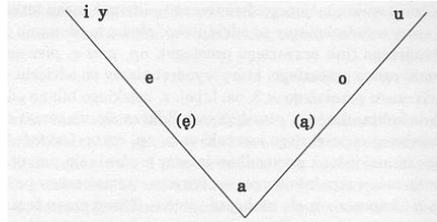
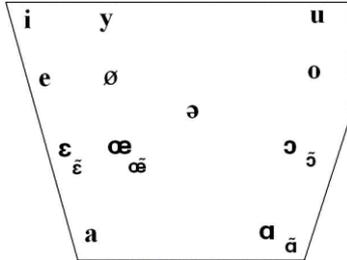
Przykładowe pytania z gramatyki opisowej

- 1 Indiquez la nature et la fonction des éléments soulignés, caractérisez une de ces fonctions de votre choix :
 - a) *Je l'ai trouvé fatigant.*
 - b) *Depuis trois heures, Pierre attend Nicole à la gare.*
 - c) *L'agence britannique Reuter a publié un communiqué.*
 - d) *Fatiguée, Sophie va au jardin se reposer.*
 - e) *Luc va à Paris le 12 décembre.*
- 2 Caractérisez le système vocalique du français.
- 3 Quel est le rôle du critère sémantique dans la description des parties du discours ?
- 4 Sur la base des exemples ci-dessous caractérisez la voix passive. Quelles sont les contraintes qui pèsent sur l'emploi du passif ?
 - a) *Ma femme a un charme exceptionnel.*
 - b) *On a réduit le prix du pétrole.*
 - c) *Pierre va à l'école.*
 - d) *Le peuple parisien prit la Bastille.*
 - e) *Tout en lui respire la santé.*
 - f) *Ce disque coûte 25€.*
 - g) *Nicole discute avec le professeur de linguistique.*
- 5 Dans les phrases qui suivent délimitez les propositions relatives, déterminez leurs fonctions, indiquez le pronom relatif, caractérisez-le brièvement, précisez quel est son antécédent (à quoi il renvoie) et quelle est sa fonction dans chaque phrase :
 - a) *Autour de la ville où habite ce jeune garçon, on a construit un vrai mur.*
 - b) *Tu ne verras jamais la fille à laquelle tu penses car elle ne viendra pas en Amérique du Sud.*
 - c) *Qui vivra verra.*
 - d) *Ce livre dont tu as parlé hier est en vente dans les librairies depuis trois mois.*
 - e) *L'agence de voyage a retrouvé le sac que tu as perdu à l'aéroport.*
- 6 Expliquez par quel moyen de formation ont été obtenus les mots suivants:

a) <i>bonté,</i>	f) <i>garde-robe,</i>
b) <i>surveillance,</i>	g) <i>coq-à-l'âne,</i>
c) <i>feuillage,</i>	h) <i>redresser,</i>
d) <i>vivoter,</i>	i) <i>bac.</i>
e) <i>chant,</i>	
- 7 Dans les deux phrases ci-dessous, soulignez les groupes nominaux, décrivez leur structure et leurs fonctions:
 - a) *La salle du restaurant était vide à cette heure.*
 - b) *Derrière les fenêtres à vitraux qui donnent sur l'allée, les cierges brûlent.*

Przykłady pytań z gramatyki kontrastywnej

- 1 Que représentent les deux schémas ci-dessous (le trapèze et le triangle vocaliques)? Lequel d'entre eux est propre au français et lequel est propre au polonais ? Quelles différences articulatoires entre le français et le polonais peut-on décrire à partir de ces deux schémas ?



- 2 A partir d'exemples que vous proposerez vous-même, décrivez des manières variées de poser des questions en français et en polonais. Quelles sont les différences les plus fondamentales que vous avez pu relever ?
- 3 A partir d'exemples que vous proposerez vous-même, décrivez l'ordre des mots dans une phrase simple en français et en polonais. Quelles sont les différences les plus fondamentales ?

Przykłady pytań z językoznawstwa ogólnego

- Définissez les relations syntagmatiques et paradigmatisques.
- Présentez le schéma de la communication de Roman Jakobson.
- Qu'est-ce qu'une paire minimale en phonologie ? Expliquez ce terme en vous appuyant sur des exemples.

Przykłady pytań z gramatyki historycznej i historii języka

- Expliquez ce que sont le substrat gaulois et le superstrat germanique.
- Caractérisez les grandes étapes d'évolution de la langue française.
- Donnez les principales caractéristiques phonétiques, morphologiques et syntaxiques du moyen français.

2.2. Sprawdzian z wiedzy o literaturze francuskiej

Forma sprawdzianu

1. Egzamin obejmuje:
 - wybrane wiadomości o literaturze francuskiej od średniowiecza do XXI wieku włącznie, ze szczególnym naciskiem na zagadnienia dotyczące dyskursu autobiograficznego oraz sposobu przedstawiania kobiet
 - wiedzę o gatunkach literackich i poetykach charakterystycznych dla poszczególnych epok
 - umiejętność zanalizowania krótkiego fragmentu tekstu literackiego.
2. Kandydat losuje zestaw egzaminacyjny składający się z dwóch pytań. Pierwsze pytanie dotyczy bądź wskazanego gatunku literackiego, nurtu artystycznego, znaczenia terminu używanego w teorii lub historii literatury, bądź pojedynczego dzieła. Drugie pytanie polega na zanalizowaniu wybranego fragmentu.
3. Omówienie fragmentu powinno zawierać:
 - wskazanie autora, tytułu utworu, z którego wyjątek pochodzi, roku i okoliczności, w których ten utwór powstał oraz umiejscowienie go w twórczości autora;
 - umiejscowienie fragmentu w utworze oraz omówienie funkcji, jaką w nim pełni;
 - wykrycie użytych we fragmencie technik i konwencji artystycznych;
 - omówienie techniki narracyjnej (kto mówi i w jaki sposób? z jakim rodzajem focalizacji mamy do czynienia?);
 - wskazanie tropów i figur stylistycznych (metafora, oksymoron, hiperbola, paralelizm składniowy, itd.) i ich funkcji w tekście oraz jego tonacji stylistycznej;
 - określenie alegoryczności i symboliczności poszczególnych elementów analizowanego tekstu;
 - omówienie czasów gramatycznych i ich funkcji;
 - omówienie postaci występujących we fragmencie, ich roli w utworze oraz ich zachowań i motywacji tych zachowań;
 - omówienie ewentualnych nawiązań intertekstowych do innych dzieł literackich i innych wytworów znakowych oraz rozpoznanie bezpośrednich odniesień do rzeczywistości pozaliterackiej.

Podstawowe wskazówki bibliograficzne

1. Dzieje literatury francuskiej w podręcznikach:
 - LAGARDE A., L. MICHARD, *Les Grands auteurs français du programme*, 6 vol., Bordas, Paris, 2004.
 - *Littérature. Textes et documents*. Collection dirigée par H. Mitterand, 5 vol., Nathan, Paris, 1986-1991.
 - VIART D., B. VERCIER, *La Littérature française au présent*, Bordas, Paris, 2008.
2. Teksty w zestawach egzaminacyjnych :
 - DURAS M., *L'Amant* (1984)

- FLAUBERT G., *Madame Bovary* (1857)
- GIDE A., *L'Immoraliste* (1902)
- LAFAYETTE Madame de, *La Princesse de Clèves* (1678)
- MAURIAC F., *Thérèse Desqueyroux* (1927)
- MONTAIGNE M. de, *Essais* (1580)
- PROUST M., *Du côté de chez Swann* (1913)
- RACINE J., *Phèdre* (1677)
- ROUSSEAU J.-J., *Confessions* (1782)
- THOMAS, *Tristan et Iseult* (vers 1172)

3. Analiza tekstu :

- BERGEZ Y., *L'Explication de texte littéraire*, Bordas, Paris, 1989.
- PALUEL-MARMONT L., E. ITTI, *Méthode du commentaire composé*, Nathan, Paris, 1991.
- PREISS A., J.-P. AUBRIT, *L'Explication littéraire et le commentaire composé*, A. Colin, Paris, 1994.
- REUTER Y., *Introduction à l'analyse du roman*, Dunod, Paris, 1996.

4. Inne opracowania:

- BURZYŃSKA A., M. P. MARKOWSKI, *Teorie literatury XX wieku*, Znak, Kraków, 2009 [zawiera obszerną bibliografię].
- BURZYŃSKA A., M. P. MARKOWSKI, *Teorie literatury XX wieku. Antologia*, Znak, Kraków, 2009.
- GENETTE G., *Figures III*, Seuil, Paris, 1972.
- LEJEUNE Ph., *Pakt autobiograficzny*, tłum. A. W. Labuda, „Teksty” 1975, nr 5 (23).
- LEJEUNE Ph., *Le Pacte autobiographique*, Seuil, Paris, 1975.
- LEJEUNE Ph., *Wariacje na temat pewnego paktu. O autobiografii*, Universitas, Kraków, 2001.
- LIS J., *Obrzeża autobiografii. O współczesnym pisarstwie autofikcyjnym we Francji*, Wydawnictwo Naukowe UAM, Poznań, 2006.
- PIEGAY-GROS N., *Introduction à l'intertextualité*, Dunod, Paris, 1996.

Zestawy zadań egzaminacyjnych

1.

a) La critique littéraire au 19^{ème} siècle est dominée par l'approche « l'homme-et-l'œuvre », ce qui veut dire que son objet sont la vie, les expériences et l'intention de l'écrivain. En se dressant contre une telle approche, dans son essai *Contre Sainte-Beuve*, Marcel Proust proclame qu' « un livre est un produit d'un autre moi que celui que nous manifestons dans nos habitudes, dans la société, dans nos vices. Ce moi-là, si nous voulons essayer de le comprendre, c'est au fond de nous-mêmes, en essayant de le recréer en nous, que nous pouvons y parvenir. » Peut-on voir dans *La Recherche* une illustration de la poétique de Proust ?

b) Madame de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, Paris, Éditions d'Antan, 1983, pp. 112-113.

Il parut alors une beauté à la cour, qui attira les yeux de tout le monde, et l'on doit croire que c'était une beauté parfaite, puisqu'elle donna de l'admiration dans un lieu où l'on était si accoutumé à voir de belles personnes. Elle était de la même maison que le vidame de Chartres, et une des plus grandes héritières de France. Son père était mort jeune, et l'avait laissée sous la conduite de madame de Chartres, sa femme, dont le bien, la vertu et le mérite étaient extraordinaires. Après avoir perdu son mari, elle avait passé plusieurs années sans revenir à la cour. Pendant cette absence, elle avait donné ses soins à l'éducation de sa fille ; mais elle ne travailla pas seulement à cultiver son esprit et sa beauté ; elle songea aussi à lui donner de la vertu et à la lui rendre aimable. La plupart des mères s'imaginent qu'il suffit de ne parler jamais de galanterie devant les jeunes personnes pour les en éloigner. Madame de Chartres avait une opinion opposée ; elle faisait souvent à sa fille des peintures de l'amour ; elle lui montrait ce qu'il a d'agréable pour la persuader plus aisément sur ce qu'elle lui en apprenait de dangereux ; elle lui contait le peu de sincérité des hommes, leurs tromperies et leur infidélité, les malheurs domestiques où plongent les engagements ; et elle lui faisait voir, d'un autre côté, quelle tranquillité suivait la vie d'une honnête femme, et combien la vertu donnait d'éclat et d'élévation à une personne qui avait de la beauté et de la naissance. Mais elle lui faisait voir aussi combien il était difficile de conserver cette vertu, que par une extrême défiance de soi-même, et par un grand soin de s'attacher à ce qui seul peut faire le bonheur d'une femme, qui est d'aimer son mari et d'en être aimée.

2.

a) Qu'est-ce qu'une héroïne tragique ? Répondez à cette question, en vous appuyant sur l'une des œuvres suivantes : *Tristan et Iseult*, *Phèdre*, *La Princesse de Clèves* ou *Madame Bovary*.

b) Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, Paris, Bookking International, 1993, pp. 44-46.

J'allai sans bruit dans le couloir ; mon cœur battait si fort que j'avais de la peine à avancer, mais du moins il ne battait plus d'anxiété, mais d'épouvante et de joie. Je vis dans la cage de l'escalier la lumière projetée par la bougie de maman. Puis je la vis elle-même ; je m'élançai. À la première seconde, elle me regarda avec étonnement, ne comprenant pas ce qui était arrivé. Puis sa figure prit une expression de colère, elle ne me disait même pas un mot, et en effet pour bien moins que cela on ne m'adressait plus la parole pendant plusieurs jours. Si maman m'avait dit un mot, ç'aurait été admettre qu'on pouvait me reparler et d'ailleurs cela peut-être m'eût paru plus terrible encore, comme un signe que devant la gravité du châtiment qui allait se préparer, le silence, la brouille, eussent été puérils. Une parole c'eût été le calme avec lequel on répond à un domestique quand on vient de décider de le renvoyer; le baiser qu'on donne à un fils qu'on envoie s'engager alors qu'on le lui aurait refusé si on devait se contenter d'être fâché deux jours avec lui. Mais elle entendit mon père qui montait du cabinet de toilette où il était allé se déshabiller et pour éviter la scène qu'il me ferait, elle me dit d'une voix entrecoupée par la colère: « Sauve-toi, sauve-toi, qu'au moins ton père ne t'ait vu ainsi attendant comme un fou! » Mais je lui répétais : « Viens me dire bonsoir », terrifié en voyant que le reflet de la bougie de mon père s'élevait déjà sur le mur, mais aussi usant de son approche comme d'un moyen de chantage et espérant que maman, pour éviter que mon père me trouvât encore là si elle continuait à refuser, allait me dire : « Rentre dans ta chambre, je vais venir. » Il était trop tard, mon père était devant nous. Sans le vouloir, je murmurai ces mots que personne n'entendit: « Je suis perdu ! »

3.

a) Dans *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse* (1969), Julia Kristeva propose le terme d'intertextualité. Donnez la définition de ce terme et illustrez-la avec des exemples tirés de l'une des œuvres suivantes : *Madame Bovary* de G. Flaubert, *A la recherche du temps perdu* de M. Proust ou *L'Amant* de M. Duras.

b) Madame de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, Paris, Éditions d'Antan, 1983, pp.178-179.

Il y avait longtemps que monsieur de Nemours souhaitait d'avoir le portrait de madame de Clèves. Lorsqu'il vit celui qui était à monsieur de Clèves, il ne put résister à l'envie de le dérober à un mari qu'il croyait tendrement aimé ; et il pensa que, parmi tant de personnes qui étaient dans ce même lieu, il ne serait pas soupçonné plutôt qu'un autre.

Madame la dauphine était assise sur le lit, et parlait bas à madame de Clèves, qui était debout devant elle. Madame de Clèves aperçut, par un des rideaux qui n'était qu'à demi fermé, monsieur de Nemours, le dos contre la table, qui était au pied du lit, et elle vit que, sans tourner la tête, il prenait adroitement quelque chose sur cette table. Elle n'eut pas de peine à deviner que c'était son portrait, et elle en fut si troublée, que madame la dauphine remarqua qu'elle ne l'écoutait pas, et lui demanda tout haut ce qu'elle regardait. Monsieur de Nemours se tourna à ces paroles ; il rencontra les yeux de madame de Clèves, qui étaient encore attachés sur lui, et il pensa qu'il n'était pas impossible qu'elle eût vu ce qu'il venait de faire.

Madame de Clèves n'était pas peu embarrassée. La raison voulait qu'elle demandât son portrait ; mais en le demandant publiquement, c'était apprendre à tout le monde les sentiments que ce prince avait pour elle, et en le lui demandant en particulier, c'était quasi l'engager à lui parler de sa passion. Enfin elle jugea qu'il valait mieux le lui laisser, et elle fut bien aise de lui accorder une faveur qu'elle lui pouvait faire, sans qu'il sût même qu'elle la lui faisait. Monsieur de Nemours, qui remarquait son embarras, et qui en devinait quasi la cause s'approcha d'elle, et lui dit tout bas : — Si vous avez vu ce que j'ai osé faire, ayez la bonté, Madame, de me laisser croire que vous l'ignorez, je n'ose vous en demander davantage.

Et il se retira après ces paroles, et n'attendit point sa réponse.

4.

a) En 1968, Roland Barthes fait paraître « La Mort de l'Auteur ». Quelle est la signification de cet essai pour le développement de la critique littéraire et pour le genre autobiographique ? Tâchez d'expliquer pourquoi Barthes donne Proust comme exemple de romancier qui a su brouiller le rapport entre l'auteur et le narrateur/le personnage principal.

b) Jean Racine, *Phèdre*, Paris, Gallimard (Folio), 1950, pp. 77-81.

ACTE III, SCENE III - PHEDRE, CENONE

[...]

PHEDRE

Mon époux est vivant, CEnone, c'est assez.

J'ai fait l'indigne aveu d'un amour qui l'outrage,

Il vit. Je ne veux pas en savoir davantage.

CENONE

Quoi ?

PHEDRE

Je te l'ai prédit, mais tu n'as pas voulu.

Sur mes justes remords tes pleurs ont prévalu.

Je mourais ce matin digne d'être pleurée ;

J'ai suivi tes conseils, je meurs déshonorée.

CENONE

Vous mourez ?

PHEDRE

Juste ciel ! qu'ai-je fait aujourd'hui ?

Mon époux va paraître, et son fils avec lui.

Je verrai le témoin de ma flamme adultère

Observer de quel front j'ose aborder son père,

Le cœur gros de soupirs qu'il n'a point écoutés,

L'œil humide de pleurs par l'ingrat rebutés.

Penses-tu que sensible à l'honneur de Thésée,

Il lui cache l'ardeur dont je suis embrasée ?

Laissera-t-il trahir et son père et son roi ?

Pourra-t-il contenir l'horreur qu'il a pour moi ?

Il se tairait en vain. Je sais mes perfidies,

CEnone, et ne suis point de ces femmes hardies

Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,

Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

Je connais mes fureurs, je les rappelle toutes.

Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes

Vont prendre la parole, et prêts à m'accuser,

Attendent mon époux pour le désabuser.

Mourons. De tant d'horreurs qu'un trépas me délivre.

Est-ce un malheur si grand que de cesser de vivre ?

La mort aux malheureux ne cause point d'effroi.

Je ne crains que le nom que je laisse après moi.

Pour mes tristes enfants quel affreux héritage !

Le sang de Jupiter doit enfler leur courage ;

Mais quelque juste orgueil qu'inspire un sang si beau,

Le crime d'une mère est un pesant fardeau.

Je tremble qu'un discours, hélas ! trop véritable,

Un jour ne leur reproche une mère coupable.

Je tremble qu'opprimés de ce poids odieux

L'un ni l'autre jamais n'ose lever les yeux.

5.

a) En 1977, Serge Doubrovsky forge le terme d'autofiction. Qu'est-ce que l'autofiction et comment se distingue-t-elle d'une autobiographie au sens commun ? Connaissez-vous des exemples de ce sous-genre de l'autobiographie ?

b) **Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, Paris, Garnier, 1961, pp. 3-5.**

Nous étions à l'étude, quand le Proviseur entra suivi d'un *nouveau* habillé en bourgeois et d'un garçon de classe qui portait un grand pupitre. Ceux qui dormaient se réveillèrent, et chacun se leva comme surpris dans son travail.

Le Proviseur nous fit signe de nous rasseoir ; puis, se tournant vers le maître d'études :

- Monsieur Roger, lui dit-il à demi-voix, voici un élève que je vous recommande, il entre en cinquième. Si son travail et sa conduite sont méritoires, il passera *dans les grands*, où l'appelle son âge.

Resté dans l'angle, derrière la porte, si bien qu'on l'apercevait à peine, le *nouveau* était un gars de la campagne, d'une quinzaine d'années environ, et plus haut de taille qu'aucun de nous tous. Il avait les cheveux coupés droit sur le front, comme un chantre de village, l'air raisonnable et fort embarrassé. Quoiqu'il ne fût pas large des épaules, son habit-veste de drap vert à boutons noirs devait le gêner aux entournures et laissait voir, par la fente des parements, des poignets rouges habitués à être nus. Ses jambes, en bas bleus, sortaient d'un pantalon jaunâtre très tiré par les bretelles. Il était chaussé de souliers forts, mal cirés, garnis de clous. [...]

Nous avions l'habitude, en entrant en classe, de jeter nos casquettes par terre, afin d'avoir ensuite nos mains plus libres ; il fallait, dès le seuil de la porte, les lancer sous le banc, de façon à frapper contre la muraille en faisant beaucoup de poussière ; c'était là le *genre*.

Mais, soit qu'il n'eût pas remarqué cette manœuvre ou qu'il n'eût osé s'y soumettre, la prière était finie que le *nouveau* tenait encore sa casquette sur ses deux genoux. C'était une de ces coiffures d'ordre composite, où l'on retrouve les éléments du bonnet à poil, du chapska du chapeau rond, de la casquette de loutre et du bonnet de coton, une de ces pauvres choses, enfin, dont la laideur muette a des profondeurs d'expression comme le visage d'un imbécile. Ovoïde et renflée de baleines, elle commençait par trois boudins circulaires ; puis s'alternaient, séparés par une bande rouge, des losanges de velours et de poils de lapin ; venait ensuite une façon de sac qui se terminait par un polygone cartonné, couvert d'une broderie en soutache compliquée, et d'où pendait, au bout d'un long cordon trop mince, un petit croisillon de fils d'or, en manière de gland. Elle était neuve ; la visière brillait.

- Levez-vous, dit le professeur.

Il se leva ; sa casquette tomba. Toute la classe se mit à rire.

Il se baissa pour la reprendre. Un voisin la fit tomber d'un coup de coude, il la ramassa encore une fois.

- Débarrassez-vous donc de votre casque, dit le professeur, qui était un homme d'esprit.

Il y eut un rire éclatant des écoliers qui décontenança le pauvre garçon, si bien qu'il ne savait s'il fallait garder sa casquette à la main, la laisser par terre ou la mettre sur sa tête. Il se rassit et la posa sur ses genoux.

- Levez-vous, reprit le professeur, et dites-moi votre nom.

Le *nouveau* articula, d'une voix bredouillante, un nom inintelligible.

- Répétez !

Le même bredouillement de syllabes se fit entendre, couvert par les huées de la classe.

- Plus haut ! cria le maître, plus haut !

Le *nouveau*, prenant alors une résolution extrême, ouvrit une bouche démesurée et lança à pleins poumons, comme pour appeler quelqu'un, ce mot : *Charbovari*.

6.

a) Philippe Lejeune affirme que pour que le « pacte autobiographique » soit rempli le narrateur du récit doit être *autodiégétique*. En quoi consiste le pacte dont parle le théoricien ? Expliquez ce qu'est un narrateur autodiégétique et citez trois romans mettant en scène ce genre de narrateur. Connaissez-vous d'autres types de narration ?

b) Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, Paris, Garnier, 1961, pp. 33-35.

Loin de s'ennuyer au couvent les premiers temps, elle se plut dans la société des bonnes sœurs, qui, pour l'amuser, la conduisaient dans la chapelle, où l'on pénétrait du réfectoire par un long corridor. Elle jouait fort peu durant les récréations, comprenait bien le catéchisme, et c'est elle qui répondait toujours à M. le vicaire dans les questions difficiles. Vivant donc sans jamais sortir de la tiède atmosphère des classes et parmi ces femmes au teint blanc portant des chapelets à croix de cuivre, elle s'assoupit doucement à la langueur mystique qui s'exhale des parfums de l'autel, de la fraîcheur des bénitiers et du rayonnement des cierges. Au lieu de suivre la messe, elle regardait dans son livre les vignettes pieuses bordées d'azur, et elle aimait la brebis malade, le Sacré-Cœur percé de flèches aiguës, où le pauvre Jésus, qui tombe en marchant sur sa croix. Elle essaya, par mortification, de rester tout un jour sans manger. Elle cherchait dans sa tête quelque vœu à accomplir.

Quand elle allait à confesse, elle inventait de petits péchés afin de rester là plus longtemps, à genoux dans l'ombre, les mains jointes, le visage à la grille sous le chuchotement du prêtre. Les comparaisons de fiancé, d'époux, d'amant céleste et de mariage éternel qui reviennent dans les sermons lui soulevaient au fond de l'âme des douceurs inattendues.

Le soir, avant la prière, on faisait dans l'étude une lecture religieuse. C'était, pendant la semaine, quelque résumé d'Histoire Sainte ou les Conférences, de l'abbé Frayssinous, et, le dimanche, des passages du Génie du Christianisme par récréation. Comme elle écouta, les premières fois, la lamentation sonore des mélancolies romantiques se répétant à tous les échos de la terre et de l'éternité ! Si son enfance se fût écoulée dans l'arrière-boutique d'un quartier marchand, elle se serait peut-être ouverte alors aux envahissements lyriques de la nature, qui, d'ordinaire, ne nous arrivent que par la traduction des écrivains. Mais elle connaissait trop la campagne ; elle savait le bêlement des troupeaux, les laitages, les charrues. Habitée aux aspects calmes, elle se tournait, au contraire, vers les accidentés. Elle n'aimait la mer qu'à cause de ses tempêtes, et la verdure seulement lorsqu'elle était clairsemée parmi les ruines. Il fallait qu'elle pût retirer des choses une sorte de profit personnel ; et elle rejetait comme inutile tout ce qui ne contribuait pas à la consommation immédiate de son cœur, - étant de tempérament plus sentimentale qu'artiste, cherchant des émotions et non des paysages.

7.

a) Dans *Si le grain ne meurt* (1924), André Gide dit que « [l]es Mémoires ne sont jamais qu'à demi sincères, si grand que soit le souci de vérité : tout est toujours plus compliqué que l'on ne le dit. Peut-être même approche-t-on de plus près de la vérité dans le roman. » Discutez le propos de l'écrivain à la lumière de son récit *L'Immoraliste*.

b) **Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, Paris, Garnier, 1961, pp. 115.**

Le lendemain fut, pour Emma, une journée funèbre. Tout lui parut enveloppé par une atmosphère noire qui flottait confusément sur l'extérieur des choses, et le chagrin s'engouffrait dans son âme avec des hurlements doux, comme fait le vent d'hiver dans les châteaux abandonnés. C'était cette rêverie que l'on a sur ce qui ne reviendra plus, la lassitude qui vous prend après chaque fait accompli, cette douleur enfin que vous apportent l'interruption de tout mouvement accoutumé, la cessation brusque d'une vibration prolongée.

Comme au retour de la Vaubyessard, quand les quadrilles tourbillonnaient dans sa tête, elle avait une mélancolie morne, un désespoir engourdi. Léon réapparaissait plus grand, plus beau, plus suave, plus vague ; quoiqu'il fût séparé d'elle, il ne l'avait pas quittée, il était là, et les murailles de la maison semblaient garder son ombre. Elle ne pouvait détacher sa vue de ce tapis où il avait marché, de ces meubles vides où il s'était assis. La rivière coulait toujours, et poussait lentement ses petits flots le long de la berge glissante. Ils s'y étaient promenés bien des fois, à ce même murmure des ondes, sur les cailloux couverts de mousse. Quels bons soleils ils avaient eus ! quelles bonnes après-midi, seuls, à l'ombre, dans le fond du jardin ! Il lisait tout haut, tête nue, posé sur un tabouret de bâtons secs ; le vent frais de la prairie faisait trembler les pages du livre et les capucines de la tonnelle... Ah ! il était parti, le seul charme de sa vie, le seul espoir possible d'une félicité ! Comment n'avait-elle pas saisi ce bonheur-là, quand il se présentait ! Pourquoi ne l'avoir pas retenu à deux mains, à deux genoux, quand il voulait s'enfuir ? Et elle se maudit de n'avoir pas aimé Léon ; elle eut soif de ses lèvres. L'envie la prit de courir le rejoindre, de se jeter dans ses bras, de lui dire : « C'est moi, je suis à toi ! » Mais Emma s'embarrassait d'avance aux difficultés de l'entreprise, et ses désirs, s'augmentant d'un regret, n'en devenaient que plus actifs.

8.

a) *Madame Bovary* est un roman généralement classé comme réaliste, où le romantisme est dénoncé et même ridiculisé. Êtes-vous d'accord avec une telle opinion sur le roman de Gustave Flaubert ? Avant de donner votre avis, expliquez les termes de « romantisme » et de « réalisme », en citant quelques auteurs (et leurs œuvres) représentant les deux courants littéraires.

b) François Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*, Paris, Grasset (Le Livre de Poche), 1927, pp. 43-45.

Le jour étouffant des noces, dans l'étroite église de Saint-Clair où le caquetage des dames couvrait l'harmonium à bout de souffle et où leurs odeurs triomphaient de l'encens, ce fut ce jour-là que Thérèse se sentit perdue. Elle était entrée somnambule dans la cage et, au fracas de la lourde porte refermée, soudain la misérable enfant se réveillait. Rien de changé, mais elle avait le sentiment de ne plus pouvoir désormais se perdre seule. Au plus épais de la famille, elle allait couvrir, pareille à un feu sournois qui rampe sous la brande, embrasse un pin, puis l'autre, puis de proche en proche crée une forêt de torches. Aucun visage sur qui reposer ses yeux, dans cette foule, hors celui d'Anne ; mais la joie enfantine de la jeune fille l'isolait de Thérèse : sa joie ! Comme si elle eût ignoré qu'elles allaient être séparées le soir même, et non seulement dans l'espace ; à cause aussi de ce que Thérèse était au moment de souffrir – de ce que son corps innocent allait subir d'irréversible. Anne demeurait sur la rive où attendent les êtres intacts ; Thérèse allait se confondre avec le troupeau de celles qui ont servi. Elle se rappelle qu'à la sacristie, comme elle se penchait pour baiser ce petit visage hilare levé vers le sien, elle perçut soudain ce néant autour de quoi elle avait créé un univers de douleurs vagues et de vagues joies ; elle découvrit, l'espace de quelques secondes, une disproportion infinie entre ces forces obscures de son cœur et la gentille figure barbouillée de poudre. [...]

Au soir de cette noce mi-paysanne, mi-bourgeoise, des groupes où éclataient les robes des filles obligèrent l'auto des époux à ralentir, et on les acclamait. Ils dépassèrent, sur la route jonchée de fleurs d'acacia, des carrioles zigzagantes, conduites par des drôles qui avaient bu. Thérèse, songeant à la nuit qui vint ensuite, murmure : « Ce fut horrible... » puis se reprend : « Mais non... pas si horrible... » Durant ce voyage aux lacs italiens, a-t-elle beaucoup souffert ? Non, non ; elle jouait à ce jeu : ne pas se trahir. Un fiancé se dupe aisément ; mais un mari ! N'importe qui sait proférer des paroles menteuses ; les mensonges du corps exigent une autre science. Mimer le désir, la joie, la fatigue bienheureuse, cela n'est pas donné à tous. Thérèse sut plier son corps à ces feintes et elle y goûtait un plaisir amer. Ce monde inconnu de sensations où un homme la forçait de pénétrer, son imagination l'aidait à concevoir qu'il y aurait eu là, pour elle aussi peut-être, un bonheur possible – mais quel bonheur ?

9.

a) Parmi les lectures d'Emma Bovary se trouvent *Paul et Virginie* de Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, les romans d'Honoré de Balzac et de Walter Scott, et l'histoire de Jeanne d'Arc. Commentez l'influence de ces textes sur la façon dont Emma perçoit le monde et, par conséquent, leur impact sur la chute finale de l'héroïne.

b) Thomas, *Tristan*, v. 1773-1815, in : A. Berthelot, F. Cornilliat, *Moyen Âge, XVI^e siècle*, Paris, Nathan (Littérature. Textes et documents), 1988, p. 91.

Alors pleurent dans toute la maison les chevaliers, les compagnons. Ils se lamentent fort, leur peine est grande. Les chevaliers et les sergents s'avancent et le soulèvent hors de son lit, puis ils le couchent sur un samit et le couvrent d'une étoffe de soie brodée. Le vent sur la mer s'est levé, et gonfle la voile : il fait venir la nef à terre. Yseult est sortie de la nef, elle entend grandes plaintes dans les rues, les cloches qui sonnent dans les églises et chapelles; elle demande aux gens les nouvelles, pourquoi ils sonnent tant, et sur qui ils pleurent. Un vieil homme lui répond : « Belle dame, que Dieu m'aide, nous subissons ici une grande douleur, telle que personne n'en eut jamais de si grande. Tristan, le preux, le noble, est mort : il était le réconfort de tous les habitants du royaume. Il était généreux à l'égard des malheureux, il venait en aide à ceux qui souffraient. Il vient de mourir dans son lit d'une plaie qu'il avait. Jamais si grand malheur n'a frappé cette région. » Dès qu'Yseult entend la nouvelle, elle ne peut dire un mot tant elle souffre. Elle est si désespérée de sa mort qu'elle va dans la rue, ses vêtements en désordre, passant devant les maisons et les palais. Les Bretons n'ont jamais vu femme si belle qu'elle : on s'étonne par la cité, se demandant d'où elle vient et qui elle est. Yseult va droit où elle voit le corps; elle se tourne vers l'Orient, elle prie humblement pour lui: « Ami Tristan, quand je vous vois mort, je ne dois plus vivre par raison. Vous êtes mort pour mon amour, et je meurs, ami, de tendresse, puisque je n'ai pu venir à temps et vous guérir de votre mal. Ami, ami, à cause de votre mort je n'éprouverai jamais de réconfort de quoi que ce soit, je ne ressentirai jamais de joie, de gaîté, de plaisir d'aucune sorte. Maudit soit cet orage, qui me fit tant demeurer en mer, si bien que je ne pus venir à vous ! Si j'étais arrivée à temps, je vous aurais rendu la vie, ami, et je vous aurais parlé doucement de l'amour qui a été entre nous; j'aurais plaint ma destinée, notre joie, nos réjouissances, la peine et la grande douleur, que nous avons connue dans notre amour, et je vous aurais rappelé tout cela, et je vous aurais pris dans mes bras et embrassé. Si je n'ai pu mourir avec vous, mourons au moins ensemble ! Quand je n'ai pu venir à temps, et que je n'ai pas su votre malaventure, et que je suis venue pour vous trouver mort, c'est le même breuvage qui me réconfortera. Vous avez perdu la vie pour moi, et j'agirai en vraie amie : je veux mourir aussi pour vous. » Elle l'enlace, s'étend près de lui, embrasse sa bouche et son visage, et elle le serre étroitement contre elle ; elle s'est étendue corps contre corps, bouche contre bouche, elle rend l'esprit à l'instant, et meurt à son côté ainsi, pour la douleur qu'elle éprouve à cause de son ami. Tristan mourut pour son amour, Yseult, parce qu'elle ne put venir à temps. Tristan mourut pour son amour, et la belle Yseult de tendresse.

10.

a) « *La Princesse de Clèves* ! Voilà ce que donne l'Éducation nationale pour épreuve d'examen ! Étonnez-vous que ça aille si mal. Si c'est ce qu'on enseigne à nos enfants. Dans la fonction publique, il faut en finir avec la pression des concours et des examens. L'autre jour, je m'amusais, on s'amuse comme on peut, à regarder le programme du concours d'attaché d'administration. Un sadique ou un imbécile, choisissez, avait mis dans le programme d'interroger les concurrents sur *La Princesse de Clèves*. Je ne sais pas si cela vous est souvent arrivé de demander à la guichetière ce qu'elle pensait de *La Princesse de Clèves*... Imaginez un peu le spectacle ! En tout cas, je l'ai lu il y a tellement longtemps qu'il y a de fortes chances que j'aie raté l'examen ! »

Voici un extrait du discours prononcé par Nicolas Sarkozy lors d'un meeting qui a eu lieu le 23 février 2006 à Lyon. Partagez-vous l'opinion de l'ancien Ministre de l'Intérieur ? Que peut-on reprocher, ou, au contraire, trouver de contemporain dans l'œuvre de Madame de Lafayette ?

b) Michel de Montaigne, *Essais* (L. I, chap. 26), Paris, Flammarion, 1969, pp. 220-221.

C'est un bel et grand agencement sans doute que le grec et latin, mais on l'achète trop cher. Je dirai ici une façon d'en avoir meilleur marché que de coutume, qui a été essayée en moi-même : s'en servira qui voudra.

Feu mon père, ayant fait toutes les recherches qu'homme peut faire, parmi les gens savants et d'entendement, d'une forme d'institution exquise, fut avisé de cet inconvénient qui était en usage ; et lui disait-on que cette longueur que nous mettions à apprendre les langues, qui ne leur coûtaient rien, est la seule cause pour quoi nous ne pouvions arriver à la grandeur d'âme et de connaissance des anciens Grecs et Romains. Je ne crois pas que c'en soit la seule cause. Tant y a que l'expédient que mon père y trouva, ce fut que, en nourrice et avant le premier dénouement de ma langue, il me donna en charge à un Allemand, qui depuis est mort fameux médecin en France, du tout ignorant de notre langue, et très bien versé en la latine. Celui-ci, qu'il avait fait venir exprès, et qui était bien chèrement gagé, m'avait continuellement entre les bras. Il en eut aussi avec lui deux autres moindres en savoir, pour me suivre et soulager le premier : ceux-ci ne m'entretenaient d'autre langue que latine. Quant au reste de sa maison, c'était une règle inviolable que ni lui-même, ni ma mère, ni valet, ni chambrière ne parlaient en ma compagnie qu'autant de mots de latin que chacun avait appris pour jargonner avec moi. C'est merveille du fruit que chacun y fit : mon père et ma mère y apprirent assez de latin pour l'entendre, et en acquirent à suffisance pour s'en servir à la nécessité, comme firent aussi les autres domestiques qui étaient plus attachés à mon service. Somme, nous nous latinisâmes tant qu'il en regorgea jusques à nos villages tout autour, où il y a encore, et ont pris pied par l'usage, plusieurs appellations latines d'artisans et d'outils. Quant à moi, j'avais plus de six ans avant que j'entendisse non plus de français ou de périgourdin, que d'arabesque ; et, sans art, sans livre, sans grammaire ou précepte, sans fouet et sans larmes, j'avais appris du latin, tout aussi pur que mon maître d'école le savait : car je ne le pouvais avoir mêlé ni altéré. Si, par essai, on me voulait donner un thème, à la mode des collèges, on le donne aux autres en français, mais à moi il me le fallait donner en mauvais latin, pour le tourner en bon. [...] Cet exemple suffira pour en juger le reste, et pour recommander aussi et la prudence et l'affection d'un si bon père, auquel il ne se faut prendre, s'il n'a recueilli aucuns fruits répondant à une si exquise culture.

11.

a) *La Princesse de Clèves* (et surtout l'épisode du fameux aveu) a été jugé par certains de ses contemporains (Bussy-Rabutin, Valincour) comme un texte qui violait les règles de bienséance et de vraisemblance. Après avoir expliqué la signification des deux règles classiques, analysez le propos de Gérard Genette (« Vraisemblance et motivation », *Figures II*, Paris, Seuil, 1969) qui redéfinit la vraisemblance comme « un signifié sans signifiant [qui] fonctionne en silence » et comme « un corps de maximes et de préjugés qui constitue tout à la fois une vision du monde et système de valeurs », tout en disant que « la conduite de la princesse est [...] incompréhensible en ce sens précis qu'elle est *une action sans maxime* ».

b) André Gide, *L'Immoraliste*, Paris, Gallimard (Folio), 1972, pp. 75-77.

Les quelques jours que nous vécûmes à Sorrente furent des jours souriants et très calmes. Avais-je jamais goûté tel repos, tel bonheur ? En goûterais-je pareil désormais ?... J'étais près de Marceline sans cesse ; m'occupant moins de moi, je m'occupais plus d'elle et trouvais à causer avec elle la joie que je prenais les jours précédents à me taire.

Je pus être étonné d'abord de sentir que notre vie errante, où je prétendais me satisfaire pleinement, ne lui plaisait que comme un état provisoire ; mais tout aussitôt le désœuvrement de cette vie m'apparut ; j'acceptai qu'elle n'eût qu'un temps et pour la première fois, un désir de travail renaissant de l'inoccupation même où me laissait enfin ma santé rétablie – je parlai sérieusement de retour ; à la joie qu'en montra Marceline, je compris qu'elle y songeait depuis longtemps.

Cependant les quelques travaux d'histoire auxquels je recommençais de songer n'avaient plus pour moi même goût. Je vous l'ai dit : depuis ma maladie, la connaissance abstraite et neutre du passé me semblait vaine, et si naguère j'avais pu m'occuper à des recherches philologiques, m'attachant, par exemple, à préciser la part de l'influence gothique dans la déformation de la langue latine, et négligeant, méconnaissant les figures de Théodoric, de Cassidore, d'Amalasonthe et leurs passions admirables pour ne m'exalter plus que sur des signes, et la philologie tout entière, ne m'étaient plus que comme un moyen de pénétrer mieux dans ce dont la sauvage grandeur et la noblesse m'apparurent. Je résolus de m'occuper de cette époque davantage, de me limiter pour un temps aux dernières années de l'empire des Goths, et de mettre à profit notre prochain passage à Rome, théâtre de son agonie.

Mais, l'avouerai-je, la figure du jeune roi Athalaric était ce qui m'y attirait le plus. J'imaginai cet enfant de quinze ans, sourdement excité par les Goths, se révolter contre sa mère Amalasonthe, regimber contre son éducation latine, rejeter la culture comme un cheval entier fait d'un harnais gênant, et, préférant la société des Goths impolicés à celle du trop sage et vieux Cassidore, goûter quelques années, avec de rudes favoris de son âge, une vie violente, voluptueuse et débridée, pour mourir à dix-huit ans, tout gâté, soulé de débauches. Je trouvais dans ce tragique élan vers un état plus sauvage et intact quelque chose de ce que Marceline appelait en souriant « ma crise ». Je cherchais un contentement à y appliquer au moins mon esprit, puisque je n'y occupais plus mon corps ; et, dans la mort affreuse d'Athalaric, je me persuadais de mon mieux qu'il fallait lire une leçon.

12.

a) On dit souvent que Thérèse Desqueyroux est une Emma Bovary du 20^{ème} siècle. Développez cette constatation en comparant et contrastant les deux héroïnes, et en discutant l'évolution de la position de la femme entre les deux époques.

b) Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, Paris, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche), 1965, pp. 35-37.

Comme mademoiselle Lamercier avait pour nous l'affection d'une mère, elle en avait aussi l'autorité, et la portait quelquefois jusqu'à nous infliger la punition des enfants quand nous l'avions méritée. Assez longtemps elle s'en tint à la menace, et cette menace d'un châtiment tout nouveau pour moi me semblait très effrayante ; mais après l'exécution, je la trouvai moins terrible à l'épreuve que l'attente ne l'avait été : et ce qu'il y a de plus bizarre est que ce châtiment m'affectionna davantage encore à celle qui me l'avait imposé. Il fallait même toute la vérité de cette affection et toute ma douceur naturelle pour m'empêcher de chercher le retour du même traitement en le méritant ; car j'avais trouvé dans la douleur, dans la honte même, un mélange de sensualité qui m'avait laissé plus de désir que de crainte de l'éprouver derechef par la même main. Il est vrai que, comme il se mêlait sans doute à cela quelque instinct précoce du sexe, le même châtiment reçu de son frère ne m'eût point du tout paru plaisant. Mais, de l'humeur dont il était, cette substitution n'était guère à craindre : et si je m'abstenaiss de mériter la correction, c'était uniquement de peur de fâcher mademoiselle Lamercier ; car tel est en moi l'empire de la bienveillance, et même de celle que les sens ont fait naître, qu'elle leur donna toujours la loi dans mon cœur.

Cette récidive, que j'éloignais sans la craindre, arriva sans qu'il y eût de ma faute, c'est-à-dire de ma volonté, et j'en profitai, je puis dire, en sûreté de conscience. Mais cette seconde fois fut aussi la dernière ; car mademoiselle Lamercier, s'étant aperçue à quelque signe que ce châtiment n'allait pas à son but, déclara qu'elle y renonçait, et qu'il la fatiguait trop. Nous avions jusque-là couché dans sa chambre, et même en hiver quelquefois dans son lit. Deux jours après on nous fit coucher dans une autre chambre, et j'eus désormais l'honneur, dont je me serais bien passé, d'être traité par elle en grand garçon.

Qui croirait que ce châtiment d'enfant, reçu à huit ans par la main d'une fille de trente, a décidé de mes goûts, de mes désirs, de mes passions, de moi pour le reste de ma vie, et cela précisément dans le sens contraire à ce qui devait s'ensuivre naturellement ? En même temps que mes sens furent allumés, mes désirs prirent si bien le change, que, bornés à ce que j'avais éprouvé, ils ne s'avisèrent point de chercher autre chose. Avec un sang brûlant de sensualité presque dès ma naissance, je me conservai pur de toute souillure jusqu'à l'âge où les tempéraments les plus froids et les plus tardifs se développent. Tourmenté longtemps sans savoir de quoi, je dévorais d'un œil ardent les belles personnes ; mon imagination me les rappelait sans cesse, uniquement pour les mettre en œuvre à ma mode, et en faire autant de demoiselles Lamercier.

13.

a) L'idée de la vie à la cour et des rapports entre hommes et femmes que se fait la jeune princesse de Clèves s'inspire surtout des leçons morales de M^{me} de Chartres, mais aussi des histoires d'Anne de Boulen, de M. de Sancerre et de M^{me} de Tournon, et de la lettre perdue par le vidame de Chartres. Voyez-vous un rapport entre ces avertissements contre les souffrances que l'amour entraîne que la princesse reçoit de sa mère, de son mari et d'autres personnes, et son refus des avances de M. de Nemours, suivi par sa mort prématurée ?

b) Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, Paris, Bookking international, 1993, pp. 13-14.

Longtemps, je me suis couché de bonne heure. Parfois, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire : « Je m'endors. » Et, une demi-heure après, la pensée qu'il était temps de chercher le sommeil m'éveillait ; je voulais poser le volume que je croyais avoir encore dans les mains et souffler ma lumière ; je n'avais pas cessé en dormant de faire des réflexions sur ce que je venais de lire, mais ces réflexions avaient pris un tour un peu particulier; il me semblait que j'étais moi-même ce dont parlait l'ouvrage : une église, un quatuor, la rivalité de François 1^{er} et de Charles Quint. Cette croyance survivait pendant quelques secondes à mon réveil ; elle ne choquait pas ma raison mais pesait comme des écailles sur mes yeux et les empêchait de se rendre compte que le bougeoir n'était plus allumé. Puis elle commençait à me devenir inintelligible, comme après la métempsycose les pensées d'une existence antérieure ; le sujet du livre se détachait de moi, j'étais libre de m'y appliquer ou non ; aussitôt je recouvrais la vue et j'étais bien étonné de trouver autour de moi une obscurité, douce et reposante pour mes yeux, mais peut-être plus encore pour mon esprit, à qui elle apparaissait comme une chose sans cause, incompréhensible, comme une chose vraiment obscure. Je me demandais quelle heure il pouvait être; j'entendais le sifflement des trains qui, plus ou moins éloigné, comme le chant d'un oiseau dans une forêt, relevant les distances, me décrivait l'étendue de la campagne déserte où le voyageur se hâte vers la station prochaine; et le petit chemin qu'il suit va être gravé dans son souvenir par l'excitation qu'il doit à des lieux nouveaux, à des actes inaccoutumés, à la causerie récente et aux adieux sous la lampe étrangère qui le suivent encore dans le silence de la nuit, à la douceur prochaine du retour.

J'appuyais tendrement mes joues contre les belles joues de l'oreiller qui, pleines et fraîches, sont comme les joues de notre enfance. Je frottais une allumette pour regarder ma montre. Bientôt minuit. C'est l'instant où le malade, qui a été obligé de partir en voyage et a dû coucher dans un hôtel inconnu, réveillé par une crise, se réjouit en apercevant sous la porte une raie de jour. Quel bonheur c'est déjà le matin ! Dans un moment les domestiques seront levés, il pourra sonner, on viendra lui porter secours. L'espérance d'être soulagé lui donne du courage pour souffrir. Justement il a cru entendre des pas ; les pas se rapprochent, puis s'éloignent. Et la raie de jour qui était sous sa porte a disparu. C'est minuit ; on vient d'éteindre le gaz ; le dernier domestique est parti et il faudra rester toute la nuit à souffrir sans remède.

14.

a) Dans les années 70 et 80, Hélène Cixous et Luce Irigaray, entre autres, cherchent à interpréter la singularité de la princesse de Clèves de manière positive, en disant qu'on peut déchiffrer la décision de la jeune femme de quitter la cour comme un choix délibéré, comme le refus d'entrer dans le jeu d'intérêts et de calculs masculin et comme le refus d'être inscrite dans « le texte » composé par Nemours en tant que représentant du pouvoir patriarcal. Qui sont Hélène Cixous et Luce Irigaray, et dans quel contexte théorique et social inscririez-vous leur analyse de *La Princesse de Clèves* ? Que pensez-vous d'une telle tentative de revaloriser un comportement jugé « extraordinaire » par les contemporains de Madame de Lafayette ?

b) Marguerite Duras, *L'Amant*, Paris, Minuit, 1984, pp. 108-110.

Quinze ans et demi. La chose se sait très vite dans le poste de Sadec. Rien que cette tenue dirait le déshonneur. La mère n'a aucun sens de rien, ni celui de la façon d'élever une petite fille. La pauvre enfant. Ne croyez pas, ce chapeau n'est pas innocent, ni ce rouge à lèvres, tout ça signifie quelque chose, ce n'est pas innocent, ça veut dire, c'est pour attirer les regards, l'argent. On dit que c'est un Chinois, le fils du milliardaire, la villa du Mékong, en céramiques bleues. Même lui, au lieu d'en être honoré, il n'en veut pas pour son fils. Famille de voyous blancs. [...]

Cela se passe dans le quartier mal famé de Cholen, chaque soir. Chaque soir cette petite vicieuse va se faire caresser le corps par un sale Chinois millionnaire. Elle est aussi au lycée où sont les petites filles blanches, les petites sportives blanches qui apprennent le crawl dans la piscine du Club Sportif. Un jour ordre leur sera donné de ne plus parler à la fille de l'institutrice de Sadec.

À la récréation, elle regarde vers la rue, toute seule, adossée à un pilier du préau. Elle ne dit rien de ça à sa mère. Elle continue à venir en classe dans la limousine noire du Chinois de Cholen. Elles la regardent partir. Il n'y aura aucune exception. Aucune ne lui adressera la parole. Cet isolement fait se lever le pur souvenir de la dame de Vinhlong. Elle venait, à ce moment-là, d'avoir trente-huit ans. Et dix ans alors l'enfant. Et puis maintenant seize ans tandis qu'elle se souvient.

15.

a) Dans le prologue de *Thérèse Desqueyroux* François Mauriac écrit : « Thérèse, beaucoup diront que tu n'existes pas. Mais je sais que tu existes, moi qui, depuis des années, t'épie et souvent t'arrête au passage, te démasque. [...] Que de fois, à travers les barreaux vivants d'une famille, t'ai-je vue tourner en rond, à pas de louve ». Peut-on entendre dans cette constatation des échos de la proposition de Gustave Flaubert : « Ma pauvre Bovary, sans doute, souffre et pleure dans vingt villages de France à la fois, à cette heure même » ?

b) Marguerite Duras, *L'Amant*, Paris, Minuit, 1984, pp. 35-36.

Quand je suis sur le bac du Mékong, ce jour de la limousine noire, la concession du barrage n'a pas encore été abandonnée par ma mère. De temps en temps on fait encore la route, comme avant, la nuit on y va encore tous les trois, on va y passer quelques jours. On reste là sur la vérandah du bungalow, face à la montagne du Siam. Et puis on repart. Elle n'a rien à y faire mais elle y revient. Mon petit frère et moi on est près d'elle sur la vérandah face à la forêt. On est trop grand maintenant, on ne se baigne plus dans le lac, on ne va plus chasser la panthère noire dans les marécages des embouchures, on ne va plus ni dans la forêt ni dans les villages des poivrières. Tout a grandi autour de nous. Il n'y a plus d'enfants ni sur les buffles ni ailleurs. On est atteint d'étrangeté nous aussi et la même lenteur que celle qui a gagné ma mère nous a gagnés nous aussi. On a appris rien, à regarder la forêt, à attendre, à pleurer. Les terres du bas sont définitivement perdues, les domestiques cultivent les parcelles du haut, on leur laisse le paddy, ils restent là sans salaire, ils profitent des bonnes paillotes que ma mère a fait construire. Ils nous aiment comme si nous étions des membres de leur famille, ils font comme s'ils gardaient le bungalow et ils le gardent. Rien ne manque à la pauvre vaisselle. La toiture pourrie par les pluies continue à disparaître. Mais les meubles sont nettoyés. Et la forme du bungalow est là pure comme un dessin, visible de la route. Les portes sont ouvertes chaque jour pour que le vent passe et sèche le bois. Et fermées le soir aux chiens errants, aux contrebandiers de la montagne.

Ce n'est donc pas à la cantine de Réam, vous voyez, comme je l'avais écrit, que je rencontre l'homme riche à la limousine noire, c'est après l'abandon de la concession, deux ou trois ans après, sur le bac, ce jour que je raconte, dans cette lumière de brume et de chaleur.

C'est un an et demi après cette rencontre que ma mère rentre en France avec nous. Elle vendra tous ses meubles. Et puis elle ira la dernière fois au barrage. Elle s'assiéra sur la vérandah face au couchant, on regardera une fois encore vers le Siam, une dernière fois, jamais ensuite, même lorsqu'elle quittera de nouveau la France, quand elle changera encore d'avis et qu'elle reviendra encore une fois en Indochine pour prendre sa retraite à Saïgon, jamais plus elle n'ira devant cette montagne, devant ce ciel jaune et vert au-dessus de cette forêt.

16.

a) « Défiant la distance des siècles et la division des genres littéraires, une secrète intimité rapproche ces âmes burinées par un destin tragique. À lire ou à relire l'œuvre de François Mauriac, on perçoit, sous les traits douloureux et dans la plainte de Thérèse [Desqueyroux], le profil d'un visage déjà vu, l'écho d'une voix connue ». Commentez le propos de Geneviève Sutton, en comparant et contrastant Phèdre avec l'héroïne créée par Mauriac.

b) André Gide, *L'Immoraliste*, Paris, Gallimard (Folio), 1972, pp. 136-138.

Un surtout m'attirait : il était assez beau, grand, point stupide, mais uniquement mené par l'instinct ; il ne faisait jamais rien que de subir, et cédait à toute impulsion de passage. Il n'était pas de ce pays ; on l'avait embauché par hasard. Excellent travailleur deux jours, il se soûlait à mort le troisième. Une nuit j'allai furtivement le voir dans la grange ; il était vautré dans le foin ; il dormait d'un épais sommeil ivre. Que de temps je le regardai !... Un beau jour il partit comme il était venu. J'eusse voulu savoir sur quelles routes... J'appris le soir même que Bocage l'avait renvoyé.

Je fus furieux contre Bocage ; le fis venir.

« Il paraît que vous avez renvoyé Pierre, commençai-je. Voulez-vous me dire pourquoi ? »

Un peu interloqué par ma colère, que pourtant je tempérais de mon mieux :

« Monsieur ne voulait pas garder chez lui un sale ivrogne, qui débauchait les meilleurs ouvriers... »

« Je sais mieux que vous ce que je veux garder. »

« Un galvaudeur ! On ne sait même pas d'où il vient. Dans le pays, ça ne faisait pas bon effet... »

Quand, une nuit, il aurait mis feu à la grange, Monsieur aurait peut-être été content. »

« Mais enfin cela me regarde, et la ferme est à moi, je suppose ; j'entends la diriger comme il me plaît. À l'avenir, vous voudrez bien me faire part de vos motifs, avant d'exécuter personne. »

Bocage, je l'ai dit, m'avait connu tout enfant ; quelque blessant que fût le ton de mes paroles, il m'aimait trop pour beaucoup s'en fâcher. Et même il ne me prit pas suffisamment au sérieux. Le paysan normand demeure trop souvent sans créance pour ce dont il ne pénètre pas le mobile, c'est-à-dire pour ce que ne conduit pas l'intérêt. Bocage considérait simplement comme une lubie cette querelle.

Pourtant je ne voulus pas rompre l'entretien sur un blâme, et, sentant que j'avais été trop vif, je cherchais ce que je pourrais ajouter.

« Votre fils, Charles, ne doit-il pas bientôt revenir ? » me décidai-je à demander après un instant de silence.

« Je pensai que Monsieur l'avait oublié, à voir comme il s'inquiétait peu après lui », dit Bocage encore blessé.

« Moi, l'oublier ! Bocage, et comment le pourrais-je, après tout ce que nous avons fait ensemble l'an passé ? Je compte même beaucoup sur lui pour les fermes... »

« Monsieur est bien bon. Charles doit revenir dans huit jours. »

« Allons, je suis heureux, Bocage », - et je le congédiai.

17.

a) Selon Leslie Hill, *L'Amant* de Marguerite Duras, qui a défini son récit comme autobiographique quoique la couverture de *L'Amant* porte la mention « roman », est marqué par une ambivalence générique et « hésite entre autobiographie et fiction ». En replaçant *L'Amant* dans le contexte de l'œuvre durasienne (*Un barrage contre le Pacifique*, *L'Amant de la Chine du Nord*), discutez le propos de la critique.

b) Madame de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, Paris, Éditions d'Antan, 1983, pp. 256-258.

Le gentilhomme qui était très capable d'une telle commission, s'en acquitta avec toute l'exactitude imaginable. Il suivit monsieur de Nemours jusqu'à un village, à une demi-lieue de Coulommiers, où ce prince s'arrêta, et le gentilhomme devina aisément que c'était pour y attendre la nuit. Il ne crut pas à propos de l'y attendre aussi ; il passa le village et alla dans la forêt, à l'endroit par où il jugeait que monsieur de Nemours pouvait passer ; il ne se trompa point dans tout ce qu'il avait pensé. Sitôt que la nuit fut venue, il entendit marcher, et quoiqu'il fit obscur, il reconnut aisément monsieur de Nemours. Il le vit faire le tour du jardin, comme pour écouter s'il n'y entendrait personne, et pour choisir le lieu par où il pourrait passer le plus aisément. Les palissades étaient fort hautes, et il y en avait encore derrière, pour empêcher qu'on ne pût entrer ; en sorte qu'il était assez difficile de se faire passage. Monsieur de Nemours en vint à bout néanmoins ; sitôt qu'il fut dans ce jardin, il n'eut pas de peine à démêler où était madame de Clèves. Il vit beaucoup de lumières dans le cabinet, toutes les fenêtres en étaient ouvertes ; et, en se glissant le long des palissades, il s'en approcha avec un trouble et une émotion qu'il est aisé de se représenter. Il se rangea derrière une des fenêtres, qui servait de porte, pour voir ce que faisait madame de Clèves. Il vit qu'elle était seule ; mais il la vit d'une si admirable beauté, qu'à peine fut-il maître du transport que lui donna cette vue. Il faisait chaud, et elle n'avait rien sur sa tête et sur sa gorge, que ses cheveux confusément rattachés. Elle était sur un lit de repos, avec une table devant elle, où il y avait plusieurs corbeilles pleines de rubans ; elle en choisit quelques-uns, et monsieur de Nemours remarqua que c'étaient des mêmes couleurs qu'il avait portées au tournoi. Il vit qu'elle en faisait des nœuds à une canne des Indes, fort extraordinaire, qu'il avait portée quelque temps, et qu'il avait donnée à sa sœur, à qui madame de Clèves l'avait prise sans faire semblant de la reconnaître pour avoir été à monsieur de Nemours. Après qu'elle eut achevé son ouvrage avec une grâce et une douceur que répandaient sur son visage les sentiments qu'elle avait dans le cœur, elle prit un flambeau et s'en alla proche d'une grande table, vis-à-vis du tableau du siège de Metz, où était le portrait de monsieur de Nemours ; elle s'assit, et se mit à regarder ce portrait avec une attention et une rêverie que la passion seule peut donner.

18.

a) Quoique publié en 1984, *L'Amant* est souvent considéré comme un nouveau roman. Quels sont les traits caractéristiques du nouveau roman ? Les retrouve-t-on dans le récit de Duras ? Connaissez-vous d'autres nouveaux romanciers ? Quelle maison d'édition a été liée avec cette école ?

b) André Gide, *L'Immoraliste*, Gallimard (Folio), 1972, pp. 30-31.

Un matin Marceline entre en riant :

« Je t'amène un ami, dit-elle : et je vois entrer derrière elle un petit Arabe au teint brun. Il s'appelle Bachir, a de grands yeux silencieux qui me regardent. Je suis plutôt un peu gêné, et cette gêne déjà me fatigue ; je ne dis rien, paraît fâché. L'enfant, devant la froideur de mon accueil, se déconcentre, se retourne vers Marceline, et, avec un mouvement de grâce animale et câline, se blottit contre elle, lui prend la main, l'embrasse avec un geste qui découvre ses bras nus. Je remarque qu'il est tout nu sous sa mince gandourah blanche et sous son burnous rapiécé.

« Allons, assieds-toi là », lui dit Marceline qui voit ma gêne. « Amuse-toi tranquillement. »

Le petit s'assied par terre, sort un couteau du capuchon de son burnous, un morceau de djerid, et commence à le travailler. C'est un sifflet, je crois, qu'il veut faire.

Au bout d'un peu de temps, je ne suis plus gêné par sa présence. Je le regarde ; il semble avoir oublié qu'il est là. Ses pieds sont nus ; ses chevilles sont charmantes, et les attaches de ses poignets. Il manie son mauvais couteau avec une amusante adresse... Vraiment, vais-je m'intéresser à cela ?... Ses cheveux sont rasés à la manière arabe ; il porte une pauvre chéchia qui n'a qu'un trou à la place du gland. La gandourah, un peu tombée, découvre sa mignonne épaule. J'ai le besoin de la toucher. Je me penche ; il se retourne et me sourit. Je fais signe qu'il doit me passer son sifflet, le prends et feins de l'admirer beaucoup. – A présent il veut partir. Marceline lui donne un gâteau, moi deux sous.

Le lendemain, pour la première fois, je m'ennuie ; j'attends ; j'attends quoi ? je me sens désœuvré, inquiet. Enfin, je n'y tiens plus :

« Bachir ne vient donc pas, ce matin ? »

« Si tu veux, je vais le chercher. »

Elle me laisse, descend ; au bout d'un instant, rentre seule. Qu'a fait de moi la maladie ? Je suis triste à pleurer de la voir revenir sans Bachir.

« Il était trop tard, me dit-elle ; les enfants ont quitté l'école et se sont dispersés partout. Il y en a de charmants, sais-tu ? Je crois que maintenant tous me connaissent. »

« Au moins, tâche qu'il soit là demain. »

19.

a) D'après Jerzy Lis, le terme de « nouvelle autobiographie » est ambigu car « il désigne à la fois quelque chose de nouveau, un pas en avant vers un humanisme délaissé et un rappel des techniques romanesques ainsi qu'un constat d'impossibilité du récit linéaire et compact de l'existence humaine ». Commentez le propos du critique, en examinant le rapport entre le nouveau roman et l'autobiographie telle que l'a définie Ph. Lejeune. Vous pouvez étayer vos propos avec des exemples tirés de *L'Amant* de Marguerite Duras ou d'une autre « nouvelle autobiographie » (*Le Jardin des Plantes* de Claude Simon, *Le Miroir qui revient* d'Alain Robbe-Grillet, *L'Enfance* de Nathalie Sarraute, etc.).

b) Jean Racine, *Phèdre*, Paris, Gallimard (Folio), 1950, pp. 46-47.

ACTE I, SCENE III

PHEDRE

Mon mal vient de plus loin. À peine au fils d'Egée
Sous les lois de l'hymen je m'étais engagée,
Mon repos, mon bonheur semblait s'être affermi,
Athènes me montra mon superbe ennemi.
Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue ;
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue ;
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler ;
Je sentis tout mon corps et transir et brûler.
Je reconnus Vénus et ses feux redoutables,
D'un sang qu'elle poursuit tourments inévitables.
Par des vœux assidus je crus les détourner :
Je lui bâtis un temple, et pris soin de l'orner ;
De victimes moi-même à toute heure entourée,
Je cherchais dans leurs flancs ma raison égarée,
D'un incurable amour remèdes impuissants !
En vain sur les autels ma main brûlait l'encens :
Quand ma bouche implorait le nom de la Déesse,
J'adorais Hippolyte ; et le voyant sans cesse,
Même au pied des autels que je faisais fumer,
J'offrais tout à ce Dieu que je n'osais nommer.
Je l'évitais partout. Ô comble de misère !
Mes yeux le retrouvaient dans les traits de son père.
Contre moi-même enfin j'osai me révolter :
J'excitai mon courage à le persécuter.
Pour bannir l'ennemi dont j'étais idolâtre,
J'affectai les chagrins d'une injuste marâtre ;
Je pressai son exil, et mes cris éternels
L'arrachèrent du sein et des bras paternels.
Je respirais, Œnone, et depuis son absence,
Mes jours moins agités coulaient dans l'innocence.
Soumise à mon époux, et cachant mes ennuis,
De son fatal hymen je cultivais les fruits.

20.

a) Dans *La Chambre claire*, Roland Barthes écrit : « Au fond, ce que je vise dans la photo qu'on prend de moi [...] c'est la Mort : la Mort est l'*eïdos* de cette Photo-là. Aussi, bizarrement, la seule chose que je supporte, que j'aime, qui me soit familière, lorsqu'on me photographie, c'est le bruit de l'appareil ». Dans le cadre du propos de Barthes, analysez « la photographie » qui n'a été jamais prise, mais que la narratrice de *L'Amant* imagine et décrit dans l'ouverture du roman. Cette image représente la jeune Française traversant le Mékong et faisant la connaissance du Chinois à la limousine noire. D'après vous, pourquoi le premier titre de *L'Amant* était-il : *La Photographie absolue* ?

b) Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, Paris, Bookking international, 1993, pp. 201-203.

Pour faire partie du « petit noyau », du « petit groupe », du « petit clan » des Verdurin, une condition était suffisante mais elle était nécessaire : il fallait adhérer tacitement à un Credo dont un des articles était que le jeune pianiste, protégé par Mme Verdurin cette année-là et dont elle disait : « Ça ne devrait pas être permis de savoir jouer Wagner comme ça ! », « enfonçait » à la fois Planté et Rubinstein et que le docteur Cottard avait plus de diagnostic que Potain. Toute « nouvelle recrue » à qui les Verdurin ne pouvaient pas persuader que les soirées des gens qui n'allaient pas chez eux étaient ennuyeuses comme la pluie, se voyait immédiatement exclue. Les femmes étant à cet égard plus rebelles que les hommes à déposer toute curiosité mondaine et l'envie de se renseigner par soi-même sur l'agrément des autres salons, et les Verdurin sentant d'autre part que cet esprit d'examen et ce démon de frivolité pouvaient par contagion devenir fatal à l'orthodoxie de la petite église, ils avaient été amenés à rejeter successivement tous les « fidèles » du sexe féminin.

En dehors de la jeune femme du docteur, ils étaient réduits presque uniquement cette année-là (bien que M^{me} Verdurin fût elle-même vertueuse et d'une respectable famille bourgeoise excessivement riche et entièrement obscure avec laquelle elle avait peu à peu cessé volontairement toute relation) à une personne presque du demi-monde, M^{me} de Crécy, que M^{me} Verdurin appelait par son petit nom, Odette, et déclarait être « un amour » et à la tante du pianiste, laquelle devait avoir tiré le cordon ; personnes ignorantes du monde et à la naïveté de qui il avait été si facile de faire accroire que la princesse de Sagan et la duchesse de Guermantes étaient obligées de payer des malheureux pour avoir du monde à leurs dîners, que si on leur avait offert de les faire inviter chez ces deux grandes dames, l'ancienne concierge et la cocotte eussent dédaigneusement refusé.

Les Verdurin n'invitaient pas à dîner : on avait chez eux « son couvert mis ». Pour la soirée, il n'y avait pas de programme. Le jeune pianiste jouait, mais seulement si « ça lui chantait », car on ne forçait personne et comme disait M. Verdurin : « Tout pour les amis, vivent les camarades ! » Si le pianiste voulait jouer la chevauchée de la Walkyrie ou le prélude de Tristan, M^{me} Verdurin protestait, non que cette musique lui déplût, mais au contraire parce qu'elle lui causait trop d'impression. « Alors vous tenez à ce que j'aie ma migraine ? Vous savez bien que c'est la même chose chaque fois qu'il joue ça. Je sais ce qui m'attend ! Demain quand je voudrai me lever, bonsoir, plus personne ! » S'il ne jouait pas, on causait, et l'un des amis, le plus souvent leur peintre favori d'alors, « lâchait », comme disait M. Verdurin, « une grosse faribole qui faisait s'esclaffer tout le monde », M^{me} Verdurin surtout, à qui,—tant elle avait l'habitude de prendre au propre les expressions figurées des émotions qu'elle éprouvait,—le docteur Cottard (un jeune débutant à cette époque) dut un jour remettre sa mâchoire qu'elle avait décrochée pour avoir trop ri.

2.3. Sprawdzian z wiedzy o historii i kulturze Francji

Forma sprawdzianu

1. Egzamin obejmuje:
 - wybrane wiadomości na temat przemian społecznych i kulturowych oraz najważniejszych faktów historycznych z dziejów XX-wiecznej Francji
 - analizę i interpretację dokumentu źródłowego pochodzącego ze wskazanej epoki
 - umiejętność budowania wypowiedzi na temat ogólny oraz wypowiedzi interpretującej dokument źródłowy.
2. Omówienie i interpretacja dokumentu źródłowego powinna uwzględniać zarysowanie tła historycznego oraz nakreślenie historycznej roli dokumentu (lub ilustrowanego przez dokument wydarzenia) poprzez:
 - przedstawienie jego autora (twórcy), czasu i miejsca powstania
 - charakterystykę gatunkową (np. pamiętnik, przemówienie, tekst piosenki, zestawienie statystyczne) lub charakter obiektu/wydarzenia przedstawionego na fotografii lub ilustracji
 - przedstawienie, w przypadku reprodukcji obrazu, tematu, cech kompozycyjnych (k. wielofigurowa/jednofigurowa, k. statyczna/dynamiczna, k. symetryczna/asymetryczna, postacie słabo/wyraźnie zarysowane, podział na plany, centrum uwagi, itp.), kolorystyki (kolory nasycone/nienasycone, kolor lokalny/rozproszony, dominujące barwy, zróżnicowanie kolorystyczne osób, zróżnicowanie kolorystyczne (lub jego brak) pomiędzy poszczególnymi partiami obrazu), światła (kierunek padania, intensywność, kontrast, rozmycie, itp.), nastroju
 - opis sytuacji historycznej, w jakiej dokument (obiekt) powstał i funkcjonował lub sytuacji historycznej ilustrowanej przez dokument
 - określenie, w przypadku reprodukcji obrazu, rodzaju realizowanej w obrazie estetyki (mimetyczna, ekspresyjna, formalistyczna, awangardowa, postmodernistyczna)
 - wskazanie dla kogo i w jakim celu dokument był przeznaczony
 - wskazanie skutków wywołanych przez dokument (lub ilustrowane przez dokument wydarzenie).
3. Kandydat losuje zestaw egzaminacyjny złożony z dwóch zadań. Wykonanie jednego z zadań polega na omówieniu dokumentu źródłowego (eksplikacja). Wykonanie drugiego – na rozwinięciu polecenia (pytania) lub myśli zawartej we fragmencie studium historycznego, zgodnie z dołączoną do cytatu instrukcją.

Podstawowe wskazówki bibliograficzne

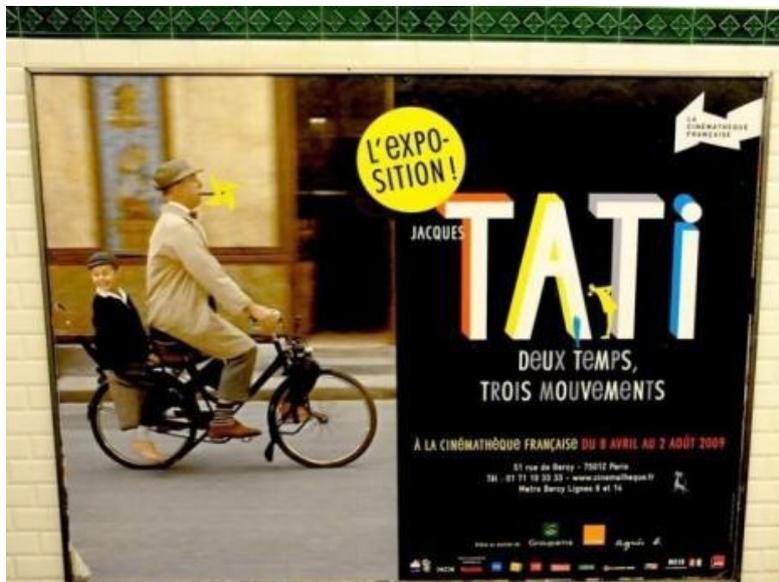
- AGULHON M., A. NOUSCHI, R. SCHOR, *La France de 1914 à 1940*, Nathan, 1993.
- AGULHON M., A. NOUSCHI, R. SCHOR, *La France de 1940 à nos jours*, Nathan, 1993.
- AUDOIN-ROUZEAU S., « L'épreuve du feu », *L'Histoire*, 225, 1998, pp. 34-43.
- BERNARD E., *Sztuka nowoczesna*, Rzeczpospolita, HPS, Warszawa, 2007.
- BEYLIE C., J. PINTURALT, *Les maîtres du cinéma français*, Bordas, 1990.
- BEYLIE C., *Les films-clés du cinéma*, Bordas, 1990.
- CARPENTIER J., F. LEBRUN (dir.), *Histoire de France*, Seuil, 1987, (Points).
- CARPENTIER J., F. LEBRUN (dir.), *Histoire de France*, Seuil, 1998.

- CLEBERT J.-P., *Dictionnaire du Surréalisme*, Seuil, 1996.
- COTENTIN-REY G., *Les grandes étapes de la civilisation française*, Bordas, 1996.
- CRESPILLE J.-P., *Montmartre vivant*, Hachette, 1964, pp. 115-152.
- CRUBELLIER M., *Histoire culturelle de la France*, A. Colin, 1974.
- DORIVAL B. (dir.), *Histoire de l'art*, t. 4 (« Du réalisme à nos jours »), Gallimard, 1969 (Encyclopédie de la Pléiade).
- DUBY G. (dir.), *Histoire de la France*, t. 3 (« Les temps nouveaux de 1852 à nos jours »), Larousse, 1972.
- France, culture vivante*, t. 2 (« Information et Culture »), Paris, 1967.
- FRANCK D., *Bohema. Życie paryskiej cyganerii na początku XX wieku*, Iskry, Warszawa, 2000.
- GOETSCHEL P., FOYER E., *Historie culturelle et intellectuelle de la France au XX siècle*, A. Colin, 1995.
- HUYGHE R. (dir.), *L'Art et l'homme*, t. 3, Larousse, 1961.
- LEJEUNE D., *La France de la Belle Epoque 1886-1914*, A. Colin, 1991.
- LEQUIN Y., *Histoire des français XIXe-XXe siècles*, t. 3 (« Les citoyens et la démocratie »), A. Colin, Paris, 1984.
- PAOLETTI M., R. STEELE, *Civilisation française quotidienne*, Hatier, 1982.
- PŁAŻEWSKI J., *Historia filmu francuskiego*, Editions Spotkania, Warszawa, 2005.
- PROST A., « Verdun », [in]: P. NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 2 (« Nation »), Quarto Gallimard, 1997, pp. 1755-1777.
- PROST A., *Petite histoire de la France au XXe siècle*, A. Colin, 1992.
- RIOUX J.-P., J. SIRINELLI (dir.), *Histoire culturelle de la France*, t. 4. (« Le temps des masses »), Seuil, 2005.
- RIVIERE D., *Histoire de la France*, Hachette, 1986.
- TOMKINS C., *Duchamp. Biografia*, Zysk i S-ka, Warszawa, 2001.
- WINOCK M., « A bas la société de consommation », *L'Histoire*, 192, 1995, pp. 36-40.

Zestawy zadań egzaminacyjnych

A. Dokumenty źródłowe

N° 1



Affiche de l'exposition „Jacques Tati. Deux temps, trois mouvements”, adresse URL de l'image: <http://medias.lepost.fr/ill/2009/04/17/h-3-1498063-1239965389.jpg>

Le regard de Plantu



Plantu

Adresse URL de l'image: <http://medias.lepost.fr/ill/2009/04/17/h-20-1499809-1239965772.jpg>

Source:

« Tati privé de sa pipe dans le métro: même Claude Evin trouve ça ridicule! », *Le Post*, 17.04.2009, [en ligne] http://www.lepost.fr/article/2009/04/17/1499540_tati-prive-de-sa-pipe-dans-le-metro-meme-claude-evin-trouve-ca-ridicule.html, (page consultée le 23 octobre 2009).

N° 2

**AU
LAPIN AGILE**
DOYEN DES
CABARETS

CHANSONS. HUMOUR. POESIE.



SON ATMOSPHERE ET SON SPECTACLE
Veillée tous les soirs (sauf LUNDI) de 21 h à 2 h du matin.
22, RUE DES SAULES - 01 46 06 85 87
Métro : LAMARCK-CAULAINCOURT

Adresse URL de l'image : <http://www.au-lapin-agile.com/affiche.htm>

Source:

Au Lapin Agile [en ligne] <http://www.au-lapin-agile.com/index.html> (page consultée le 10 janvier 2011)

N° 3



Henri Matisse, *La femme au chapeau*, 1905 (Museum of Modern Art, San Francisco)

Adresse URL de l'image :

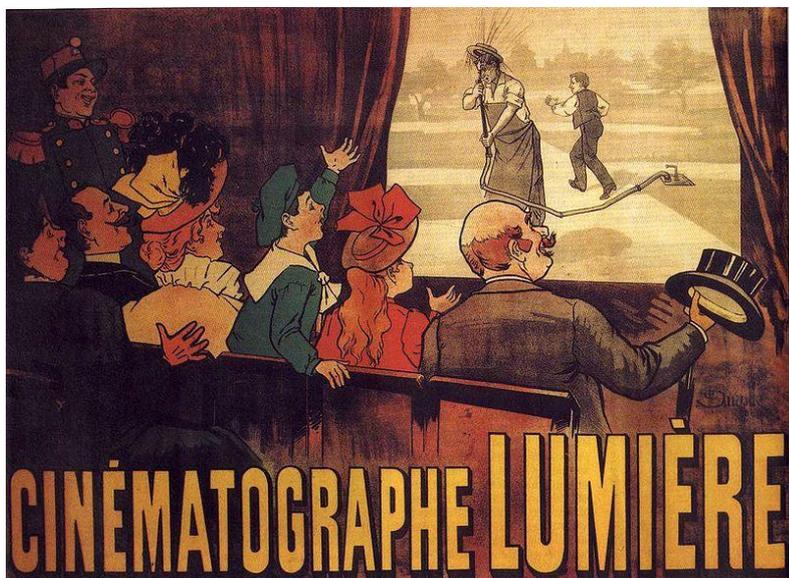
http://www.cyber-centre-culturel.fr/index.php?module=pictures&desc=default&action=get&id_pict=200703011035023

Source :

Le Fauvisme (1905-1910), [en ligne]

<http://www.cyber-centre-culturel.fr/index.php?module=cms&desc=default&action=get&id=3414&selectedMenu=1304>

N° 4

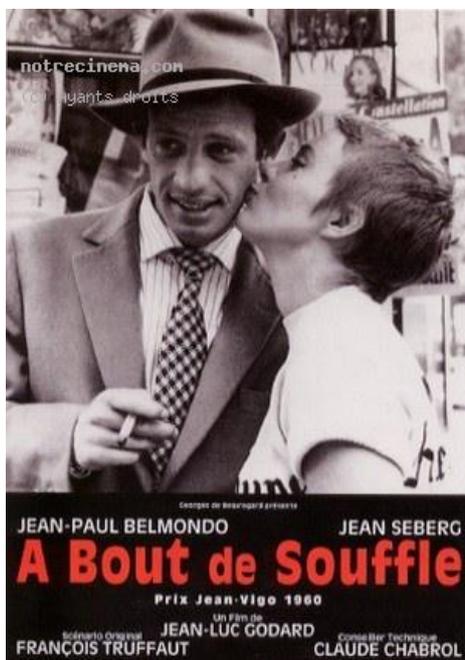


Adresse URL de l'image : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Poster_Cinematographe_Lumiere.jpg

Source : *Frères Lumière film posters*, [en ligne],

http://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Fr%C3%A8res_Lumi%C3%A8re_film_posters (page consultée le 10 janvier 2011)

N° 5



Adresse URL de l'image : http://www.notrecinema.com/images/cache/%C3%80-bout-de-souffle-affiche_1009_4571.jpg

Source:

Notre Cinéma [en ligne] http://www.notrecinema.com/communaute/v1_detail_film.php3?lefilm=4571
(page consultée le 10 janvier)

N° 6



Edicule de la station de Métro Abbesses, Hector Guimard, 1900

Adresse URL de l'image : http://www.hector-guimard.net/fr/wp-content/uploads/2009/05/metro_abbesses_marquise_08.jpg

Source:

Le Cercle Guimard, [en ligne] <http://www.hector-guimard.net/fr/hector-guimard-architecte/oeuvre-batie-hector-guimard/>, (page consultée le 23 octobre 2009)

N° 7



Yves Klein, *Anthropométrie de l'époque bleue* (ANT 82), 1960 © Adagp, Paris

Adresse URL de l'image : http://www.centrepompidou.fr/education/ressources/ENS-yves_klein/images/xl/3f00039.jpg

Source:

Yves Klein [en ligne], http://www.centrepompidou.fr/education/ressources/ENS-yves_klein/ENS-Yves_Klein.htm (page consultée le 22 novembre 2012)

N° 8

„[...] La jeunesse s'ennuie. Les étudiants manifestent, bougent, se battent en Espagne, en Italie, en Belgique, en Algérie, au Japon, en Amérique, en Egypte, en Allemagne, en Pologne même. [...] Les étudiants français se préoccupent de savoir si les filles de Nanterre et d'Antony pourront accéder librement aux chambres des garçons, conception malgré tout limitée des droits de l'homme. Quant aux jeunes ouvriers, ils cherchent du travail et n'en trouvent pas. Les empoignades, les homélies et les apostrophes des hommes politiques de tout bord paraissent à tous ces jeunes au mieux plutôt comiques, au pire tout à fait inutiles, presque toujours incompréhensibles.

Le général de Gaulle s'ennuie. [...] Seuls quelques centaines de milliers de Français ne s'ennuient pas, les chômeurs, jeunes sans emploi, petits paysans écrasés par le progrès, victimes de la nécessaire concentration et de la concurrence de plus en plus rude, vieillards plus ou moins abandonnés de tous. Ceux-là sont si absorbés par leurs soucis qu'ils n'ont pas le temps de s'ennuyer, ni d'ailleurs le coeur à manifester et à s'agiter.”

P.Viansson-Ponté, *Le Monde*, le 15 mars 1968.

N° 9

Jean-Paul Sartre pendant une répétition de la „Putain respectueuse”, Paris, Théâtre Antoine, novembre 1946, phot. Lipnitzki. © Roger-Viollet

Adresse URL de l'image:

<http://expositions.bnf.fr/sartre/images/3/couv.jpg>

Source :

Sartre (exposition virtuelle), [en ligne], <http://expositions.bnf.fr/sartre/expo/salle3/index.htm> (page consultée le 22 novembre 2011)

N° 10

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

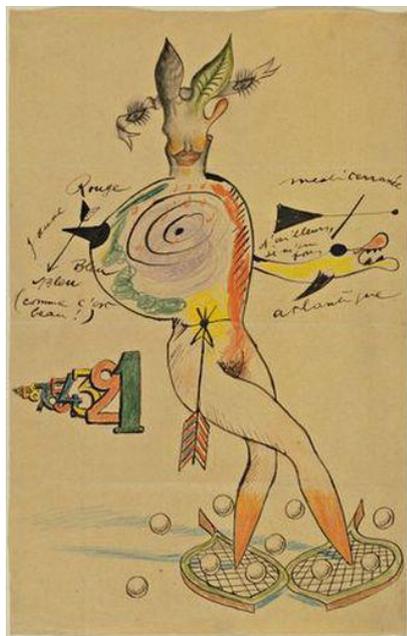
Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

Charles de Gaulle, *Appel du 18 juin 1940*

N° 11

Man Ray, Joan Miro, Max Morise, Yves Tanguy: *Cadavre exquis*

Adresse URL de l'image :

http://blogsimages.skynet.be/images_v2/002/646/967/20080905/dyn001_original_330_520_pjpeg_2646967_d0b9351da08663209ace7767914c9bac.jpg

Source :

L'aventure surréaliste, [en ligne], <http://surrealisme.skynetblogs.be/archive-week/2008-42>, (page consultée le 23 octobre 2009)

N° 12

Autrefois pour faire sa cour
 On parlait d'amour
 Pour mieux prouver son ardeur
 On offrait son cœur
 Aujourd'hui, c'est plus pareil
 Ça change, ça change
 Pour séduire le cher ange
 On lui glisse à l'oreille
 (Ah? Gudule!)

{Refrain 1:}
 Viens m'embrasser
 Et je te donnerai
 Un frigidaire
 Un joli scooter
 Un atomixer
 Et du Dunlopillo
 Une cuisinière
 Avec un four en verre
 Des tas de couverts
 Et des pell' à gâteaux

Une tourniquette
 Pour fair' la vinaigrette
 Un bel aérateur
 Pour bouffer les odeurs

Des draps qui chauffent
 Un pistolet à gaufres
 Un avion pour deux
 Et nous serons heureux

Autrefois s'il arrivait
 Que l'on se querelle
 L'air lugubre on s'en allait
 En laissant la vaisselle
 Aujourd'hui, que voulez-vous
 La vie est si chère
 On dit: rentre chez ta mère
 Et l'on se garde tout
 (Ah! Gudule)

{Refrain 2:}
 Excuse-toi
 Ou je reprends tout ça.
 Mon frigidaire
 Mon armoire à cuillères
 Mon évier en fer
 Et mon poêl' à mazout
 Mon cire-godasses
 Mon repasse-limaces
 Mon tabouret à glace
 Et mon chasse-filous

La tourniquette
 A faire la vinaigrette
 Le ratatine-ordures
 Et le coupe-friture

Et si la belle
 Se montre encore rebelle
 On la fiche dehors
 Pour confier son sort

{Coda:}
 Au frigidaire
 À l'efface-poussière
 À la cuisinière
 Au lit qu'est toujours fait
 Au chauffe-savates
 Au canon à patates
 À l'éventre-tomates
 À l'écorche-poulet

Mais très très vite
 On reçoit la visite
 D'une tendre petite
 Qui vous offre son cœur

Alors on cède
 Car il faut bien qu'on s'entraide
 Et l'on vit comme ça
 Jusqu'à la prochaine fois

Boris Vian, *La complainte du progrès*, 1955

N° 13



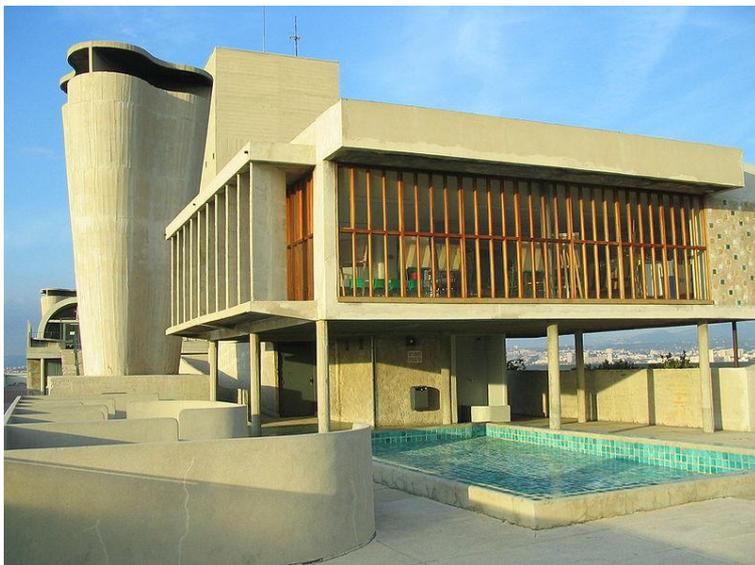
Serge Gainsbourg, phot. Jean-François Bauret

Adresse URL de l'image : <http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/9/90/Gainsbourgb.jpg>

Source:

Serge Gainsbourg [en ligne] http://fr.wikipedia.org/wiki/Serge_Gainsbourg (page consultée le 10 janvier 2011)

N° 14



Toit de la cité radieuse, Marseille, phot. Olivier.heliot., 2008 (wikimedia commons)

Adresse URL de l'image :

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/7d/Lecorbusier_cite_radieuse_toit.jpg

Source :

Cité radieuse de Marseille, [en ligne], http://fr.wikipedia.org/wiki/Cit%C3%A9_radieuse_de_Marseille (page consultée le 10 janvier 2011)

N° 15

De plus en plus nombreux, des Français sont poursuivis, emprisonnés, condamnés, pour s'être refusés à participer à cette guerre ou pour être venus en aide aux combattants algériens. [...] Pour les Algériens, la lutte, poursuivie, soit par des moyens militaires, soit par des moyens diplomatiques, ne comporte aucune équivoque. C'est une guerre d'indépendance nationale. Mais, pour les Français, quelle en est la nature ? Ce n'est pas une guerre étrangère. Jamais le territoire de la France n'a été menacée. Il y a plus : elle est menée contre des hommes que l'Etat affecte de considérer comme français, mais qui, eux, luttent précisément pour cesser de l'être. [...]

En fait, par une décision qui constituait un abus fondamental, l'Etat a d'abord mobilisé des classes entières de citoyens à seule fin d'accomplir ce qu'il désignait lui-même comme une besogne de police contre une population opprimée, laquelle ne s'est révoltée que par un souci de dignité élémentaire, puisqu'elle exige d'être enfin reconnue comme communauté indépendante. [...]

Ni guerre de conquête, ni guerre de « défense nationale », ni guerre civile, la guerre d'Algérie est peu à peu devenue une action propre à l'armée et à une caste qui refusent de céder devant un soulèvement dont même le pouvoir civil, se rendant compte de l'effondrement général des empires coloniaux, semble prêt à reconnaître le sens. [...]

Qu'est-ce que le civisme lorsque, dans certaines circonstances, il devient soumission honteuse ? N'y a-t-il pas des cas où le refus est un devoir sacré, où la « trahison » signifie le respect courageux du vrai ?

Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie, 6 septembre 1960, cit. d'après *La France du XXe siècle. Documents d'histoire*, présentés par O. Wieviorka et Ch. Prochasson, Seuil, 1994, p. 496.

N° 16

Marcel Duchamp, *Fontaine*, 1917/1964, Titre attribué : *Urinoir* (l'original, perdu, a été réalisé à New York en 1917. La réplique a été réalisée sous la direction de Marcel Duchamp en 1964 par la Galerie Schwarz, Milan et constitue la 3e version)

Adresse URL de l'image : <http://www.centrepompidou.fr/education/ressources/ens-duchamp/images/xl/4-3101505-urinoir.jpg>

Source, Centre Pompidou, [en ligne] <http://www.centrepompidou.fr/education/ressources/ens-duchamp/popup04.html>, (page consultée le 23 octobre 2009).

N° 17

A.



Atelier de soudure à l'usine Gillet frères, Lyon, juin 1917, phot. ECPAD. Adresse URL de l'image :

http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/image/PagesAnnexes/Femmes_GrandeGuerre159/Femmes_usineXL.jpg

Source :

Chemins de mémoire, [en ligne] <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/page/affichepage.php?idLang=fr&idPage=5466>, (page consultée le 23 octobre 2009)

B.



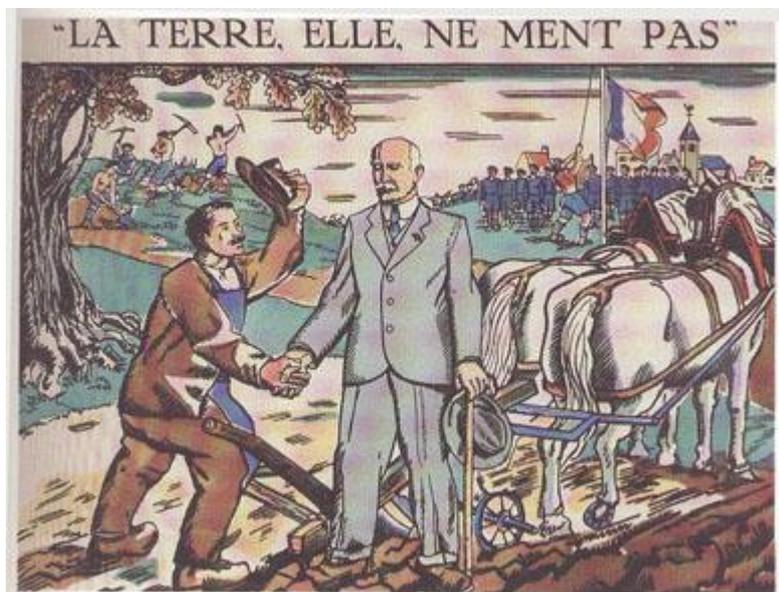
Affiche publicitaire

Adresse URL de l'image : <http://www.journaldunet.com/economie/reportage/les-150-ans-de-seb/image/45772.jpg>

Source :

L'histeobox, [en ligne] http://lhistgeobox.blogspot.com/2008_08_01_archive.html, (page consultée le 23 octobre 2009)

N° 18



Imagerie du Maréchal, Limoges, 1941 (En légende, une citation de son discours du 25 juin 1940 : *Je hais les mensonges qui vous ont fait tant de mal. La terre, elle, ne ment pas [...] Une France nouvelle, je vous le jure, naîtra de votre ferveur !*)

Adresse URL de l'image : http://clicnet.swarthmore.edu/aobajtek/images/la_terre_elle_ne_ment_pas.jpg

Source:

L'Occupation: les années noires d'hier, l'obsession d'aujourd'hui, [en ligne]

<http://clicnet.swarthmore.edu/aobajtek/revolution.html>, (page consultée le 23 octobre 2009)

N° 19

Les chefs qui depuis le 13 mai 1958 sont à la tête des armées françaises ont formé un gouvernement. Ce gouvernement alléguant notre défaite s'est mis en rapport avec les chefs de l'OAS pour nous faire cesser le combat.

Certes, nous avons été submergés par les forces mécaniques, terrestres, aériennes et hertziennes de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre et leur matériel, c'est le martèlement des bottes sur les écrans de télévision et l'intoxication massive de la presse et des radios qui nous font reculer. [...] Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? Le recul est-il définitif ? Non.

Nous qui vous parlons en connaissance de cause, nous vous disons que rien n'est perdu pour la révolution.

Nous avons encore de nombreux moyens de faire venir un jour la victoire car les étudiants ne sont pas seuls, ils ont l'ensemble de la classe ouvrière avec eux. Ils peuvent faire bloc avec elle pour tenir et continuer la lutte. Ensemble, étudiants et ouvriers, nous pourrons libérer et utiliser l'immense industrie des usines et des facultés.

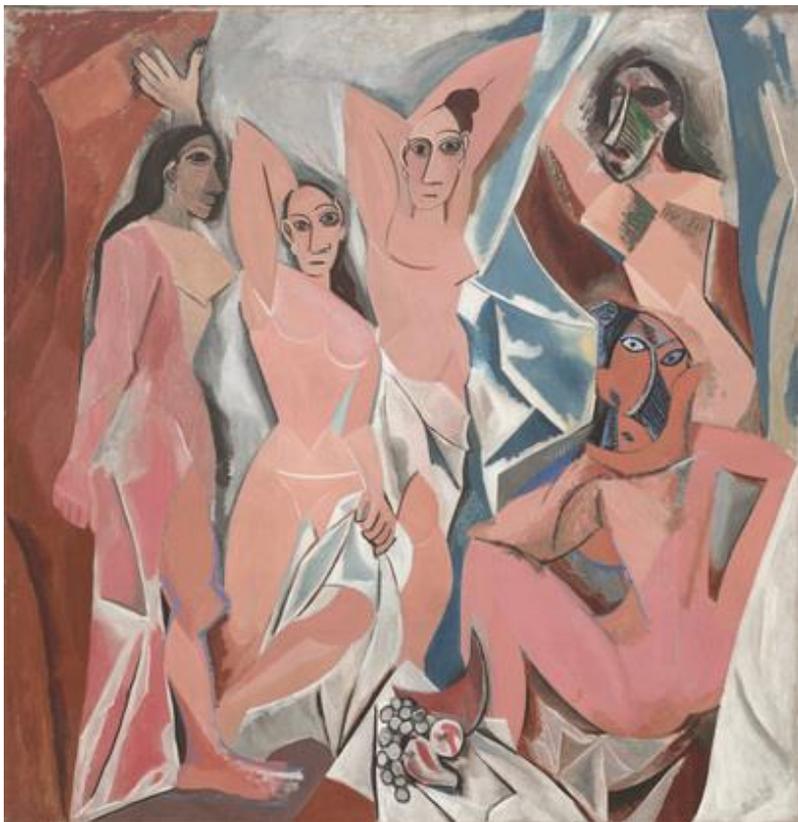
Cette révolution n'est pas limitée à notre pays. Cette révolution n'est pas tranchée par les journées de mai. Cette révolution est une révolution mondiale. Toutes les fautes, tous les retards n'empêchent pas qu'il y ait dans l'univers tous les moyens pour écraser notre ennemi. [...]

Le Mouvement du 22 mars invite tous les révolutionnaires qui se trouvent en territoire français ou qui viendraient à s'y trouver avec leurs armes ou sans leurs armes, travailleurs et étudiants, à s'organiser. [...]

Demain comme aujourd'hui nous parlerons.

Mouvement du 22 mars, «Appel du 18 juin 1968», cit. d'après : Fohlen C., *Mai 68, révolution ou psychodrame*, Paris, PUF, 1973, p. 59.

N° 20



Pablo Picasso, *Les Femmes d'Alger (O. J.)*, 1925 (Musée d'Art Moderne, New York)

Adresse URL de l'image :

http://www.moma.org/collection_images/resized/271/w500h420/CRI_151271.jpg

Source :

MoMA (Museum of Modern Art), [en ligne],

http://www.moma.org/collection/browse_results.php?criteria=O%3ADE%3A%3A5%3AG%3AHI%3AE%3A1&page_number=106&template_id=1&sort_order=1, (page consultée le 23 octobre 2009).

B. Zagadnienia

N° 1

« Dès le lendemain du 10 juillet 1940, le maréchal Pétain s'attribue les fonctions de chef de l'État et abroge la présidence de la République. Maître et source de tout pouvoir, libre de désigner son successeur, entouré de ministres qui sont des commis, le maréchal Pétain fonde un régime fondamentalement antidémocratique et antilibéral. (...) Le nouveau régime veut mettre en oeuvre la « révolution nationale ». Celle-ci signifie une rupture complète avec l'esprit et l'oeuvre de la Révolution française et les valeurs libérales. »

Histoire de France, dir. J. Carpentier, F. Lebrun, Editions du Seuil, 1998, p. 338-339.

Pourquoi peut-on appeler le régime de l'État de Vichy « antidémocratique et antilibéral » ? En quoi les principes prônés par le maréchal Pétain rompent-ils avec l'esprit de la Révolution française ?

N° 2

« Il est net que notre époque est le lieu d'une mutation profonde. Les signes du renoncement au passé, de l'élimination des normes établies sont partout éclatants. La culture, ce reflet spirituel de la civilisation, accomplit un travail inconscient, mais systématique, de rejet. »

L'Art et l'homme, t. 3, dir. R. Huyghe, Larousse, 1961, p. 388.

En vous appuyant sur des exemples de la vie culturelle de la France du XXe siècle (peinture, sculpture, cinéma, littérature, musique, etc.), présentez les attitudes et les créations témoignant de cet esprit rebelle propre au siècle qui vient de s'achever. Êtes-vous d'accord avec l'opinion que le rejet du passé découle d'un travail inconscient de la culture ?

N° 3

En mai 1968, qu'est-ce qui a bouleversé la paix sociale et la stabilité politique ? Décrivez les causes et le déroulement des événements en question.

N° 4

« Belle Époque : voilà le terme consacré pour évoquer une certaine allégresse de vivre au cours de la vingtaine d'années qui précéda le premier conflit mondial : image d'Épinal rétrospective d'une période prise en étau entre, d'une part, la « fête impériale » de Napoléon III et les difficiles débuts de la Troisième République et de l'autre, le coup de tonnerre de 1914. Or, cette perspective idyllique est troublée par la persistance de fortes inégalités sociales, l'existence de criants retards économiques et le déroulement de maintes péripéties politiques. Dès lors, peut-on suggérer que c'est surtout au cœur de la production culturelle et dans l'effervescence des idées que l'on détecte le plus aisément les traces de cette époque florissante (...) ? »

P. Goetschel, E. Loyer, *Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XXe siècle*, A. Colin, 1995, p. 7.

En retraçant l'histoire socio-culturelle et politico-économique de la période de la Belle Époque, répondez à la question posée dans le fragment ci-dessus.

N° 5

« Si ces motivations – défense de la patrie, défense du sol – ont pu acquérir une telle force, c'est parce qu'elles étaient à l'arrière plan, porteuses d'immenses attentes positives, de type presque religieux. En France comme en Angleterre, mais aussi aux Etats-Unis, la guerre était censée déboucher sur un nouveau stade de la civilisation (de la « Kultur » en Allemagne) ; un monde meilleur où triompherait le droit, un âge d'or plus fraternel et plus juste devaient émerger. »

S. Audoin-Rouzeau, « L'épreuve du feu », *L'Histoire*, 225, 1998, p. 43.

Voyez-vous dans l'histoire de France du XXe siècle des périodes qui répondent aux attentes des combattants de la Grande Guerre dont parle le fragment ci-dessus? Dans quelle mesure l'espoir d'un monde meilleur, imprégné des idées pacifistes, a-t-il influencé les attitudes à la veille de la Deuxième Guerre mondiale ?

N° 6

Quelle est la place de l'Église catholique en particulier, et de la religion en général, au sein de la société française contemporaine face au principe de laïcité des institutions publiques?

N° 7

« Depuis Marie Curie, figure exemplaire de l'accomplissement féminin au seuil du XXe siècle, bien d'autres visages se dessinent, qui nous montrent l'étroite participation de la femme française au mouvement de l'histoire. Il y a les héroïnes de la Résistance comme Jane Sivadon ou Lucie Aubrac, il y a aussi celles, de plus en plus nombreuses, qui assurent dans la vie sociale des responsabilités essentielles (...) Même présence dans le monde de la culture. Le rayonnement de la pensée de Simone Weil n'a rien perdu de sa fécondité et dans la littérature, dans la musique, dans les spectacles, l'invention féminine ne s'est jamais manifestée avec d'autant d'éclat : Simone de Beauvoir, Françoise Sagan, Régine Crespin, Edvige Feuillère, Arletty, Brigitte Bardot... Signes parmi d'autres de l'apport fondamental de la femme à la France contemporaine. Toutes, à de multiples égards, viennent éclairer les belles paroles d'Aragon : « la femme est l'avenir de l'homme ».

France - culture vivante, t. 2 (« Information et Culture »), Paris, 1967, p. 250.

En vous référant aux lois réglant les droits des femmes dans divers domaines (politique, travail, planification de la famille, etc.), retracez les changements dans la situation sociale des femmes au XXe siècle. Croyez-vous que la participation active de la femme dans la formation de la société française contemporaine est toujours allée de soi pour tous les membres de cette société? Justifiez votre réponse.

N° 8

Charles de Gaulle s'est inscrit dans la mémoire des Français d'une façon particulière. Dressez un bilan de son activité en tant que général et homme politique en évoquant ses décisions les plus marquantes et en décrivant les conséquences.

N° 9

Donatello chez les Fauves (Vauxelles), *effigie de femmes quasi caricaturale* (Vauxelles), *pot de peinture jeté à la face du public* (Mauclair), *fanfares éclatantes de tons* (Hoog)*, telles sont quelques dénominations qui se rapportent au fauvisme. En caractérisant ce courant et en évoquant le contexte socio-culturel de son apparition vous trouverez les facteurs qui pourraient expliquer ces réactions. Ensuite, vous présenterez l'oeuvre de ses représentants les plus importants.

*Citée dans *Histoire de l'art*, t. 4 (« Du Réalisme à nos jours »), dir. B. Dorival, Gallimard, 1969 (Encyclopédie de la Pléiade), p. 528-538.

N° 10

Associez les expressions suivantes à des hommes politiques français qui avaient des visions opposées de la résolution du conflit algérien. Expliquez les principes de ces deux visions.

1. *L'Algérie, c'est la France*
2. *L'Algérie algérienne*

N° 11

« La « bouffe » autour du barbecue est le rite caractéristique de cette nouvelle classe moyenne, rite en tout point opposé au repas bourgeois. Ni hiérarchie affirmée, ni répartition ritualisée des rôles. Tout est inversé : le grillé remplace le rôti, le dehors le dedans (sans pour autant être dans la nature), l'égalité la hiérarchie. »

H. Mendras, *La Seconde Révolution française*, Gallimard, 1994, cit. d'après M. Winock, « A bas la société de consommation », *L'Histoire*, 192, 1995, p. 36.

« Cette société qui se dégage du besoin, qui soulage ses membres des servitudes primitives, est aussi celle où l'on se trouve le plus dépendant des choses, des servitudes et des appareils. Car le mystère est là : les traditions sont brisées, les conduites sont libérées, mais jamais l'aliénation n'a été si répandue : sentiment d'être enlevé à soi-même, en proie aux objets et aux hommes, perdu dans la masse, engourdi, englouti par le monde. »

J.-M. Domenach, *Le Retour du tragique*, Editions du Seuil, 1973, cit. d'après M. Winock, « A bas la société de consommation », *L'Histoire*, 192, 1995, p. 37.

En vous inspirant des fragments ci-dessus, vous caractériserez le mode de vie de la société française des années 60 en jugeant ses excès et dangers.

N° 12

Verdun occupe une position exceptionnelle dans la mémoire nationale des Français. Expliquez pourquoi. Comment comprenez-vous la phrase rapportée par le lieutenant Jacques d'Arnoux du 62e régiment d'infanterie : *Celui qui n'a pas fait Verdun n'a pas fait la guerre ?**

* Péricard Jacques, *Verdun*, Librairie de France, 1933, p. 27, cit. d'après Prost A., „Verdun”, [in]: *Les lieux de mémoire*, t. 2 („Nation”), dir. P. Nora, Gallimard, 1997, (Quarto), p. 1777.

N° 13

« Le cinématographe des frères Lumière cumulait la réussite d'une curiosité scientifique (projection d'images animées, recréant le mouvement de la vie), d'un art (apparenté à la photographie), d'un spectacle (bien fait pour attirer un large public) enfin, et peut-être surtout, d'une industrie. »

C. Beylie, J. Pinturault, *Les films-clés du cinéma*, Bordas, Paris, 1990, p. 64.

« À l'étranger, l'image du cinéma français est souvent associée à un cinéma d'art et d'essai intimiste et psychologique. Il existe pourtant dans le domaine de la comédie une production grand public bien française. »

F. Baumann, « Le cinéma français rit-il encore ? », *Le français dans le monde*, 356, 2008, p. 42.

Analysez et justifiez les éléments des deux opinions que vous venez de lire. Retracez les moments clés dans l'histoire du cinéma français. Est-ce que vous partagez la vision du cinéma français propre aux étrangers présentée dans le second fragment ? Justifiez votre réponse.

N° 14

Caractérissez l'activité de la Résistance extérieure française pendant la Deuxième Guerre mondiale.

N° 15

« Venu de loin (un certain nihilisme), et après le passage obligé par l'anarchisme, le surréalisme (dans sa trajectoire totale, c'est-à-dire depuis son stade foetal – 1900-1920 – et la crise d'adolescence dadaïste) entend briser les obstacles qui s'opposent au libre développement de l'homme. Il est *un cri de l'esprit qui se retourne vers lui-même et bien décidé à broyer désespérément ses entraves. Et au besoin avec des marteaux matériels* (Déclaration du 27 janvier 1925). Le marteau, et pourquoi pas la faucille ? »

Clébert J.-P., *Dictionnaire du Surréalisme*, Seuil, 1996, p. 479.

Après avoir présenté les idées principales du surréalisme, vous préciserez en quoi il s'est inspiré des courants (philosophique, politique et artistique) mentionnés ci-dessus. A quelle idéologie l'auteur de l'article fait-il référence dans la dernière phrase ? Quel rapport entretient l'idéologie évoquée avec les principes et démarches des surréalistes ?

N° 16

Les dénominations de « guerre d'Algérie » et « guerre sans nom » sont souvent employées comme synonymes. Expliquez pourquoi. Comparez l'atmosphère morale en France à l'issue de cette guerre avec les sentiments éprouvés par les Français après les guerres de 1914 et 1939.

N° 17

« Laval et Brasillach sont condamnés à mort et exécutés. Le maréchal Pétain est condamné à mort, mais le jury émet le vœu que de Gaulle accorde sa grâce au condamné qui achève sa vie en prison. [...] L'épuration est sévère dans les milieux intellectuels, dans les rangs des engagés de la L.V.F.* contre le bolchevisme ou de la Milice... »

* Legion des Volontaires Française

D. Rivière, *Histoire de la France*, Hachette 1986, p. 316.

Après avoir présenté les événements de mai - juin 1940 et le régime de Vichy, situez les faits évoqués ci-dessus dans le contexte historico-politique nouveau et essayez d'expliquer les mécanismes de l'épuration.

N° 18

« Il reste vrai, cependant, que la France commence à participer à cette « civilisation de loisirs » qui règne déjà aux Etats-Unis ou en Suède. Comme il arriva en ces pays, l'évolution technique, économique et sociale a entraîné une profonde mutation dont la création, en 1936, d'un Ministère des Loisirs confié à Léo Lagrange fut l'un des signes annonciateurs. »

France - culture vivante, t. 2 (« Information et Culture »), Paris, 1967, p. 216.

Précisez en quoi consiste la civilisation dont il est question dans le fragment ci-dessus. Cherchez dans la vie économique, politique, scientifique et sociale de la France (dès la fin du XIXe siècle jusqu'à nos jours) les facteurs qui ont contribué à l'avènement d'un nouveau type de société où la culture devient *le sérieux de la vie* (Denis de Rougemont).

N° 19

« Elle [l'histoire du cubisme] commença à Paris, dans une singulière bâtisse en planches, sise à Montmartre, place Ravignan (actuellement place Émile Goudeau), connue, en ce début du XXe siècle, sous le nom de Bateau-Lavoir et habitée par Picasso. C'est là qu'à la fin de l'été 1907, Apollinaire (...) conduisit Braque, afin qu'il y vit une grande composition que Picasso avait alors en chantier, *les Demoiselles d'Avignon*. La réaction de Braque fut défavorable. *Malgré tes explications*, aurait-il dit à son camarade, *ta peinture, c'est comme si tu voulais nous faire manger de l'étoffe ou boire du pétrole pour cracher du feu*. C'était faire chorus avec Matisse, Derain, Léo Stein, Stchoukine, même Salmon et Max Jacob. »

Histoire de L'Art, t. 4 (« Du Réalisme à nos jours »), dir. B. Dorival, Gallimard, 1969, (Encyclopédie de la Pléiade), p. 648-649.

Quelle rupture dans la représentation artistique, choquante même pour une grande partie de la bohème parisienne du début du XXe siècle (y compris Georges Braque, le représentant futur du cubisme), présente le tableau de Picasso? *Les Demoiselles d'Avignon* représentent-elles, selon vous, une « révolution artistique » ? Justifiez votre réponse.

N° 20

L'illusion d'une prospérité (Duby, 1977), *la décade de l'illusion* (Lanoux, 1957), *une folle prospérité au bord d'un précipice* (Lanoux, 1957): telles sont les appréciations concernant la décennie qui suit la Grande Guerre. Pensez-vous que cette seconde « Belle Époque » a mérité des jugements aussi sévères? Vous la comparerez à l'époque de crise qui l'a suivie.

Histoire de la France, dir. G. Duby, 1977.
Lanoux A., *Paris 1925*, éd. Delpire, 1957.